



# Rapport annuel 2018

# Sommaire

<b>Partie 1</b>	<b>Procès-verbal de la 17<sup>e</sup> session du Parlement du 24 novembre 2018 à la SUVA, à Lucerne</b>	<b>2</b>
<b>Partie 2</b>	<b>Rapport annuel</b>	
2.1	Présidente central	6
2.2	Directeur	6
2.3	Commission de championnat indoor (CCHI)	10
2.4	Commission de championnat beach (CCHB)	12
2.5	Commission fédérale d'arbitrage (CFA)	14
2.6	Commission de la relève indoor (CRI)	18
2.7	Commission de la relève beach (CRB)	19
2.8	Commission des entraîneurs Swiss Volley & Groupe spécialisé J+S Volleyball	19
<b>Partie 3</b>	<b>Rapport annuel</b>	
3.1	Annexe au rapport annuel 2018–Finances	20
3.2	Rapport de la commission de gestion de Swiss Volley	35
<b>Partie 4</b>	<b>Annexe des statistiques</b>	
4.1	Licences/Clubs dès 1969	36
4.2	Développement du nombre des licences	37
4.3	Sortes de licences par région/Distribution des votes	38
4.4	Licences par région et sexe/Sortes de licences	39
4.5	Répartition des classes d'âge	40

## Sources de photo par ordre alphabétique:

CEV, Adrian Knecht, Conny Kurth, Thomas Läderach, Ulf Schiller, Stephan Schori, Damien Sengstag, VBS

# 1. Procès-verbal de la 17<sup>e</sup> session du Parlement du 24 novembre 2018 à la SUVA, à Lucerne

Le présent procès-verbal ne contient que les argumentations et les décisions déterminantes. Les différentes présentations peuvent être obtenues auprès du bureau de Swiss Volley.

## 1. Accueil

La présidente Nora Willi déclare la session ouverte à 10h30 dans la salle de séance de la SUVA à Lucerne, et salue les personnes invitées présentes ainsi que les représentants et les représentantes du Parlement.

Outre le Comité central, le bureau, les invités et les membres d'honneur, Nora Willi salue tout particulièrement:

Swiss Olympic, en la personne d'**Anne-Sylvie Monnet**, membre du Conseil exécutif de Swiss Olympic et directrice Volleyball Swiss Volley; **Philippe Schürmann**, président de la Fédération liechtensteinoise de volleyball; **Hansjörg Dürst**, président de l'Instance de recours; **Heinz Tschumi**, président de la Commission fédérale d'arbitrage; les joueuses de beach volley **Esmée Böhnner**, **Sibelly Gilardi** et **Tanja Hüberli**; **Jan Rek**, arbitre national et international d'expérience; les présidents d'associations régionales sortants **Philippe Enkerli**, **Markus Hoenke** et **Christophe Rebetez**; ainsi que l'ancien membre coopté exécutif de la FIVB **Stav Jacobi**, auquel il sera rendu un hommage spécial.

Le représentant de l'OFSPPO s'est excusé.

Pour commencer, Nora Willi adresse quelques mots aux personnes présentes. Swiss Volley, qui fête ses 60 ans, n'a que onze ans de moins que la fédération internationale. Le volleyball est le deuxième sport d'équipe en Suisse, et en beach volley, une qualification olympique est possible. Autrement dit, après la grande crise et une table rase du passé (un grand merci aux responsables de l'époque), la fédération est à nouveau sur les rails et peut continuer à évoluer sur ces bases. Nora Willi remercie les personnes présentes et tous les autres membres de la grande famille du volleyball pour leur engagement.

S'en suit une minute de silence en mémoire des membres décédés de Swiss Volley.

Les représentants et les représentantes du Parlement du volleyball ont été convoqués à la 17<sup>e</sup> session parlementaire de Swiss Volley le 18 octobre 2018, conformément au règlement. La 17<sup>e</sup> session parlementaire a donc le droit de délibérer et de statuer selon les statuts. Aucune modification de la liste des points à l'ordre du jour n'a été demandée.

## 2. Informations Swiss Volley

Werner Augsburger ne commence pas comme à l'accoutumée par le domaine «Sport». C'est volontairement qu'il évoque d'abord d'autres thèmes.

### Marketing et communication

Werner Augsburger commence son rapport de situation en se penchant sur le domaine «Marketing et communication». Après la présentation d'Ursula Gugger Suter, responsable de la communication, il indique que l'accent «Médias sociaux» de 2018 s'est traduit par davantage de followers (Facebook et Instagram). En 2019, ce sont le site Internet et les news qui seront au premier plan. Il s'agira en la matière de maîtriser sans investissement financier majeur les défis posés par les images (en mouvement), les structures et les contenus plus clairs, ainsi que le traitement des news suivant les groupes cibles.

Dans le domaine marketing, sponsoring et commercialisation, il sera très difficile d'atteindre la marge de contribution visée dans la stratégie, dans un marché caractérisé par des montants peu élevés et des opérations réciproques. Swiss Volley veut s'affirmer avec des émotions et des paquets sur mesure suivant les clients. Werner Augsburger diffuse un clip qui transporte le monde du volleyball avec bien des émotions.

Passant au domaine de la stratégie, Werner Augsburger présente des extraits des nombreuses activités des différents domaines.

### Organes directeurs de la Fédération

Swiss Volley compte actuellement quelques 33 000 licenciés rémunérés. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre l'objectif de 45 000 licenciés d'ici 2024. Le renforcement de la coopération dans et avec les régions et les clubs est un aspect central de la promotion des associations et des clubs –



sans devoir nécessairement aboutir à des fusions. Dans un avenir proche, Swiss Volley élaborera de concert avec les associations régionales des conventions-cadres pour régler les droits et obligations réciproques. L'étroite collaboration s'observe notamment à la Fête fédérale de gymnastique 2019 avec l'arène de beach volley ou dans le projet Volley IT 2.0. Werner Augsburger adresse ses remerciements à toutes les associations régionales. Swiss Volley a lancé à l'intention de tous les clubs la nouvelle plateforme en ligne «Club Support», qui propose de nombreux renseignements et documents utiles en allemand et en français.

Dans différents domaines, Swiss Volley ambitionne de devenir une référence dans le sport suisse – autrement dit, d'atteindre le niveau des bonnes pratiques. Actuellement, l'accent est notamment mis sur l'appréciation du bénévolat, avec par exemple des distinctions pour les fonctionnaires, les sportives et sportifs et les (jeunes) bénévoles (Prix BeneVolley).

### **Formation des entraîneurs**

L'introduction d'une collaboration plus étroite avec les coaches J+S est l'une des mesures de formation; une première séance d'information sur le sujet sera organisée à la fin août. En complément aux cours J+S, Swiss Volley organise des cours pilotes de courte durée consacrés à «l'adoption de la technologie» (si nécessaire, l'offre sera étendue à toutes les régions) ainsi qu'une formation pour scouts. L'outil de planification en ligne (OTP) a été lancé en avril 2018. Il compte déjà 1400 utilisateurs – preuve s'il en est que cet outil numérique répond aux besoins des entraîneurs et des entraîneuses.

### **Ligues nationales**

Werner Augsburger explique qu'en termes de contenu, la coopérative Indoor Sports (IDS) s'apparente désormais plutôt à une communauté d'intérêts avec le basketball, le handball et l'unihockey. La Mobilière continuera à soutenir fortement le volleyball à l'avenir, tant au siège de Berne que dans les quelque 80 agences dans les régions. Un grand merci à la Mobilière, Concordia et la SRG SSR.

Une task force dirigée par Dominik Joos, membre du Comité central, analyse la situation en LNA ainsi que le rôle des clubs et de la fédération (une analyse motivée entre autres par les retraits de Galina et de

Köniz de LNA et la délocalisation de Volero à l'étranger). Dans le même temps, un groupe de travail s'emploie à élaborer une solution pour le mode de jeu de la saison de LNA 2019/2020. Suivant l'analyse de la task force consacrée à la LNA, ce mode de jeu 2019/2020 pourrait être une solution purement temporaire. L'adaptation de la LNB de 2x8 à 1x12 a été reportée à la saison 2020/2021.

### **House of Volleyball**

Une future House of Volleyball qui, dans l'idée de Swiss Volley, regrouperait les centres de performance du volleyball et du beach volley ainsi que le bureau, serait un vrai trait d'union entre le volleyball, le beach volley et le bureau de la fédération. Le mandat pour une étude de faisabilité a été attribué. Le projet enthousiasme Ralph Stöckli, Swiss Olympic, qui a recommandé à Swiss Volley de prendre contact avec l'OFSP. C'est Werner Augsburger qui y présentera le projet.

### **Relève**

Le concept cadre FTEM («Foundation Talent Elite Mastery») de Swiss Olympic vise à favoriser le développement du sport et des athlètes en Suisse. Swiss Volley est en train d'élaborer la nouvelle promotion des athlètes «FTEM volleyball et beach volley». Le FTEM ne se concentre pas seulement sur le sport d'élite, mais commence au niveau de la base («Foundation»). La consultation du concept est terminée; la version définitive devrait être publiée à la mi-2019. La mise en œuvre commencera progressivement à partir de la saison 2019/2020 et aura également un impact sur la formation des entraîneurs.

Le mode de jeu du CHS de la relève des catégories M15–M23 reste le même. Un nouveau partenaire est recherché pour le Final Four à partir de 2020. Werner Augsburger remercie Philippe Enkerli et son équipe pour le Final Four très réussi à Neuchâtel. La SAR du CHS continuera d'avoir lieu sous forme de tournoi; la seule différence à signaler est sa place dans le calendrier, en octobre (pour la première fois en 2020).

### **Équipes nationales**

Werner Augsburger mentionne les principales pierres angulaires de la planification des équipes nationales masculines et féminines pour 2019, tant pour l'élite que pour les juniors et les cadets.

### Manifestations de volleyball en 2019

Les manifestations à marquer d'une pierre blanche en 2019 sont les suivantes: finale de la Mobilière Volley Cup, Final Four, Montreux Volley Masters et Supercup – sans oublier, le 9 janvier, la double rencontre internationale des équipes nationales élite à Schönenwerd.

### Beach volley

La médaille d'argent au CHE de Tanja Hüberli et Nina Betschart a été le grand moment de la saison de beach volley 2018. Werner Augsburgger remercie par ailleurs les organisateurs du Coop Junior Beachtour et du CHS B à Ilanz. Les camps de beach volley rencontrent un beau succès et devraient à ce titre être mis en place dans les régions en 2019. Il convient également de remercier Beachevent GmbH, en charge jusqu'en 2018 de l'organisation du Coop Beachtour. C'est TitPit, une agence qui n'appartient pas au domaine du sport classique, qui prendra le relais à partir de 2019. Les tournois FIVB, et en particulier le CHM 2021 à Gstaad, s'accompagnent de grands points d'interrogation. Malgré le dépôt du dossier, la FIVB a, d'une manière surprenante, de nouveau mis au concours le CHM. Lucerne ne sera certainement pas la ville élue en 2019, ce qui est regrettable pour la région, mais inévitable compte tenu du manque d'organisateur fiables. Le cadre national de beach volley a d'ores et déjà l'esprit tourné vers Tokyo, avec les Jeux Olympiques en 2020 en point de mire.

### Volley sur neige

Des tournois de volley sur neige avaient déjà été organisés en Suisse en 1994–1999 (à Klosters ou Davos). Ils ont été remis à l'ordre du jour en 2018 avec le CHS à Engelberg. La pression de la CEV et de la FIVB est forte et Swiss Volley, en tant que fédération dans un pays alpin, ne pourra pas se tenir complètement à l'écart. Un contrat est sur le point d'être conclu avec un organisateur externe. Reste encore à déterminer si une petite série de tournois sera organisée, ou juste le championnat suisse.

Werner Augsburgger adresse ses remerciements à tous les membres des commissions et des organes ainsi qu'aux collaborateurs du bureau.

Nora remercie Werner Augsburgger pour son engagement et la fructueuse collaboration.

## 3. Élection des scrutateurs

Les scrutateurs suivants sont élus à l'unanimité par acclamation:

Stephan Grieder et Georges Schneider

## 4. Détermination et communication de la répartition des voix

Nombre de voix le plus élevé possible	51
Total des représentants présents du Parlement	62
Majorité des 2/3	34
Majorité absolue	26

## 5. Fixation du montant des cotisations des membres

Pas de nouveaux montants et pas de modifications. Le montant des cotisations des membres pour la saison 2019/2020 est approuvé à l'unanimité.

## 6. Approbation du budget 2019

Martin Deubelbeiss, chef Finances & Administration au sein du bureau, présente le budget 2019. Il fait référence au budget détaillé qui a été soumis. Martin Deubelbeiss commente les diapositives concernant l'évolution des fonds propres et les comptes de résultats globaux 2019, qui présentent un résultat équilibré malgré un léger déficit de CHF 10 000. Le budget présente des recettes de CHF 7 139 190 et des charges de CHF 7 146 690. Martin Deubelbeiss explique à l'aide de sa présentation le développement des recettes et des différentes positions de charges.

**Regula Rügge, Swiss Volley Région Argovie,** fait remarquer que SV Olten (qui rejoint une nouvelle région) ne figure pas dans les mutations des clubs. Martin Deubelbeiss présente ses excuses pour cette erreur.

Le budget 2019 est approuvé à l'unanimité.

## 7. Statuts/règlements (modification des statuts)

Aucune modification des statuts n'est prévue.

## 8. Demandes

Aucune demande n'a été reçue dans les délais impartis.

## 9. Élections

Élection de la présidente centrale: la présidente centrale doit être élue par le président du jour. Le président de l'Instance de recours, Hans-Jürg Dürst, est élu président du jour sans voix contre ni abstentions.

Constatations formelles: la présidente et le Comité central se présentent à la réélection. Aucune démission ni candidature d'opposition n'a été enregistrée. Le Parlement s'oppose à une élection à bulletin secret de la présidente.

Nora Willi se représente au poste de présidente pour quatre années supplémentaires. Elle est réélue par acclamation. HJ Dürst lui remet un cadeau.

Élection des membres du Comité central: les six membres se présentent à la réélection. L'élection ne doit pas se produire séparément ni à bulletin secret. Sur recommandation de HJ Dürst, les membres ci-après sont élus en bloc par acclamation pour un nouveau mandat de quatre ans: Frederico Addiechi, Roman Cantieni (absent pour maladie), Deborah Frey, Bernard Hominal (vice-président), Balz Stückelberger et Dominik Joos.

HJ Dürst donne à nouveau la parole à la présidente Nora Willi. Elle adresse ses remerciements pour la confiance qui lui est témoignée, félicite les membres du Comité central de leur réélection et les remercie de leur fructueuse coopération. Elle leur remet un cadeau.

Nora Willi est responsable de l'élection des autres organes.

Tribunal de la Fédération, Instance de recours et commission de gestion: aucune démission ni candidature d'opposition n'a été enregistrée dans ces organes. Nora Willi demande au Parlement de témoigner sa confiance pour quatre années supplémentaires à tous les membres existants. Tous les comités et membres sont élus l'les après les autres en bloc par acclamation.

Nora Willi remet un cadeau à tous les élus présents.

## 10. Honneurs

Nora Willi salue les trois présidents régionaux sortants Markus Hoenke (Soleure), Christophe Rebetez (Vaud) et Philippe Enkerli (Neuchâtel), et leur remet un cadeau. Elle remercie ensuite Stav Jacobi pour son engagement en tant que membre coopté exécutif de la FIVB. Nora Willi lui remet un cadeau.

Nora Willi félicite Sibelly Gilardi (SVRTI) et Esmée Böhner (SVRI) pour la médaille d'argent décrochée au Championnat d'Europe M20 à Anapa en juillet 2018. Bernard Hominal leur remet un cadeau.

Nora Willi félicite Nina Betschart (absente) et Tanja Hüberli pour la médaille d'argent décrochée au Championnat d'Europe à La Haye en juillet 2018. Nora Willi remet à Tanja Hüberli l'épingle du mérite en or. Nina Betschart est déjà en sa possession depuis 2011. Bernard Hominal remet un cadeau.

Jan Rek est élu membre d'honneur de Swiss Volley par acclamation. Dans son éloge, Nora Willi revient sur son engagement de longue haleine en tant qu'arbitre national et international; durant de nombreuses années, Jan Rek a significativement contribué au développement du système d'arbitrage au sein de la FIVB et de la CEV. Au nom de Jan Rek, Guido Slongo, compagnon de route de longue date, adresse quelques mots aux parlementaires présents. Nora Willi remet un cadeau pour rendre hommage à Jan Rek.

## 11. Divers

Les mutations des clubs sont mentionnées en annexe.

La prochaine session du Parlement aura lieu le 30 novembre 2019 à la Maison du Sport à Ittigen.

Plus personne ne demande à prendre la parole.

Nora Willi remercie les traductrices Sabine Nonhebel et Monika Korba. Elle remercie les collaborateurs du bureau de Swiss Volley pour leur engagement au quotidien.

Nora Willi remercie toutes les personnes présentes pour leur présence et leur réel soutien, et les invite, au nom de la fédération, au repas de midi.

La 17<sup>e</sup> session du Parlement du volleyball se termine à 13h15.

Lucerne, le 24 novembre 2018

### Swiss Volley

Pour le procès-verbal

La présidente



Ursula Gugger Suter



Nora Willi

## 2. Rapport annuel

### 2.1 Présidente / 2.2 Directeur

Lors du 17<sup>e</sup> Parlement en novembre 2018, le Comité central a été réélu sous la présidence de Nora Willi. Pour nos 60 ans d'existence, nous étions hôtes de la Suva à Lucerne et avons pu remonter quasiment aux racines de l'histoire de la naissance de Swiss Volley. D'importants organes de la fédération (ensemble du Comité central, Tribunal de la Fédération, Instance de recours et commission de gestion) ont également été réélus et nous souhaitons ici les remercier expressément de leur engagement bénévole en faveur de toute la famille du volleyball.

Au niveau politique, nous remarquons qu'une fusion a eu lieu en 2018. Les clubs de la région de Soleure se sont en majorité rattachés à Berne, qui signe maintenant avec l'abréviation BESO. Swiss Volley est toujours appelée à promouvoir la discipline sur divers supports. Le volley sur neige notamment est apparu grâce aux efforts de la FIVB/CEV. Nos deux associations internationales souhaitent que celui-ci

devienne olympique. Le volleyball deviendrait ainsi le premier sport représenté dans le programme de compétitions officiel aux Jeux d'hiver et d'été.

Nous avons toutefois surtout à cœur de développer la base en général, conjointement avec les 14 régions et les quelque 500 clubs. L'environnement économique n'a pas évolué en faveur de notre sport. Pour nous, cela signifie que nos produits ne peuvent pas simplement rester sur leurs acquis. Nous devons nous engager pour les rendre meilleurs afin de trouver au sein du monde économique des partenaires qui voudront bien faire un bout de chemin avec nous. Nous remercions à cette occasion une fois de plus les deux sociétés de loterie Swisslos et Loterie Romande de leur soutien extrêmement important en faveur du sport suisse dont Swiss Volley profite également. Il reste à espérer que les cantons et la Confédération poursuivront dans cette voie et continueront à mettre à la disposition du sport suisse les 30 millions dont il a





besoin de toute urgence. Chacun de nous peut s'engager dans sa région et convaincre les parlementaires de l'utilité sociale des nombreuses tâches que nous prenons en charge dans le domaine du sport.

### **Volleyball indoor**

Nous sommes appelés à mettre en place des concepts de la relève dans les régions en général et à développer en particulier le concept FTEM défini par Swiss Olympic/l'OFSP. Avec à la clé l'intensification des efforts de formation à long terme. Swiss Volley a pris en compte les signaux de l'époque avec les deux responsables «formation des entraîneurs sport d'élite» et «formation des entraîneurs sport de masse». L'association du poste défini auparavant comme chef de sport J+S et de la formation des entraîneurs sport de masse semble idéale. L'outil de planification en ligne (OTP) développé par Swiss Volley (préparation numérique à l'entraînement) est très apprécié. Si nous voulons grandir, nous devons réussir à former beaucoup plus d'entraîneurs. Comme avant, il manque toujours des coaches qualifiés dans de nombreuses régions.

En 2018, il s'est encore passé beaucoup de choses au niveau des équipes nationales: les six ont disputé des compétitions CEV officielles. En janvier déjà, les deux équipes Cadets ont participé à la qualification au CHE M18/M17. Les garçons nés en 2001+ ont joué en Italie et les filles nées en 2002+ en Roumanie. En avril, les équipes nationales juniors se sont battues pour la qualification au CHE M20/M19: les garçons nés en 1999+ en Italie et les filles nées en 2000+ en Grèce. Les Cadets suisses n'ont malheureusement pas réussi à se qualifier pour le tour final du CHE 2018. En été, les deux équipes Cadets ont pris part aux Championnats WEVZA M18/M17 en Belgique ou aux Pays-Bas.

En mai/juin, l'équipe féminine élite a disputé pour la première fois depuis 2012 la Ligue européenne CEV. Elle a terminé la phase de poules (trois matches à domicile et trois matches à l'extérieur) à la troisième place, manquant la qualification pour le Final Four. Au terme de la compétition, l'équipe nationale suisse était cinquième. En août, les deux équipes nationales élite ont participé aux quatre premiers





matches de poule (sur six) pour la qualification au CHE. Début septembre, l'équipe nationale féminine a encore pris part au tournoi international Montreux Volley Masters. En 2018, les six équipes nationales ont effectué au total 270 jours d'activité.

À la fin de l'année, on ne savait pas encore si les deux équipes nationales élite réussiraient à se qualifier pour le tour final du CHE en 2019. Lors de la rédaction du rapport, il était clair selon des critères purement sportifs que l'équipe nationale élite féminine était qualifiée pour un tour final du CHE pour la première fois de l'histoire de la fédération. Nous saisissons cette occasion pour féliciter toutes les joueuses et l'ensemble du staff sous la direction du sélectionneur Timo Lippuner. L'équipe nationale élite masculine, sous la direction de Mario Motta, a manqué de peu la qualification pour le tour final du CHE.

### **Beach volley**

En termes de résultats, la médaille d'argent au CHE de Hüberli/Betschart est particulièrement impressionnante: nous félicitons encore une fois l'équipe et tous les coaches concernés. En raison d'une blessure de Joana Heidrich, la deuxième équipe de cadre A Heidrich/Vergé-Depré n'a pas pu exploiter son potentiel en 2018. Après une intervention chirurgicale, Joana Heidrich a été en mesure d'effectuer la rééducation et de reprendre l'entraînement au bout de quelques semaines.

Les équipes masculines Heidrich/Gerson (9<sup>e</sup>) et Beeler Krattiger (5<sup>e</sup>) ont également su convaincre avec de très bonnes performances au CHE.

En 2018, le duo Heidrich/Gerson nouvellement formé s'est en outre battu pour la difficile qualification pour le World Tour et a clôturé la saison à l'excellente 21<sup>e</sup> place du classement mondial FIVB.

Après une courte pause de quatre semaines, l'entraînement des équipes de cadre A et B a repris en novembre. Cette préparation 2019 est extrêmement importante sur le dur chemin menant vers la qualification olympique. Dès janvier, le premier tournoi FIVB 4 STARS World Tour a eu lieu à La Haye (NED) et a permis d'engranger de nouveau des points importants pour la qualification olympique.

En matière de relève, nous avons pu célébrer divers succès en 2019. D'une part, la médaille de bronze de l'équipe Esmée Böhnner/Sibelly Gilardi et la superbe 4<sup>e</sup> place de Tinko Schnegg/Leo Dillier au CHE M20. D'autre part, la Suisse a réussi à qualifier deux équipes pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Buenos Aires avec une belle 9<sup>e</sup> place.

Au cours des dernières années, le beach volley est devenu de plus en plus un sport qui se pratique sur douze mois. Swiss Volley a donc fort à faire pour rester au niveau des meilleures nations. La qualité de

l'équipe d'encadrement et les conditions générales (infrastructure, encadrement médical, athlétique et en psychologie du sport) sont au centre des activités de sport de performance. Nous sommes très bien armés grâce au soutien et à la collaboration des différentes organisations partenaires comme Swiss Olympic, l'armée suisse, l'Aide sportive et l'OFSP.

### Compétitions des ligues nationales

Des retraits et des relégations volontaires ont marqué l'année 2018. L'équipe de Volero Zürich s'est retirée après le 13<sup>e</sup> titre de LNA pour recommencer dans la ligue française avec Volero Le Cannet; à cette occasion, nous félicitons le club pour ce bilan exceptionnel avec de nombreuses victoires nationales et internationales. L'équipe féminine de LNA de Köniz s'est reléguée volontairement en LNB et Galina Schaan a dû dissoudre l'équipe de LNA pour des raisons financières. Swiss Volley suit cette évolution avec attention et a mis en place en automne 2018 une task force qui s'occupe de la future image de la ligue et de la fonction de support idéale que devrait offrir la fédération. Un groupe de travail a en outre été créé pour examiner de manière critique le

mode de jeu du championnat de LNA et élaborer des propositions pour la saison 2019/2020. Nous remercions également à cette occasion la SRG SSR qui a amené le volleyball de haut niveau sur tous les appareils possibles pendant la phase de play-off grâce au projet web live.

La feuille de match électronique a été mise en place avec succès dans le championnat de LNB, qui profite maintenant d'un Liveticker. Le Comité central a repoussé d'un an l'introduction de la nouvelle LNB, en 2020/2021, à la demande claire des clubs.

### Finances

Sur le plan financier, l'exercice 2018 s'est déroulé sans grande surprise. Les principaux écarts par rapport au budget étaient attendus. Les plus importants étaient les contributions plus élevées de Swiss Olympic, les recettes de sponsoring en espèces et les contreparties de sponsoring en augmentation, ainsi que les frais d'organisation de matches de qualification à domicile des équipes nationales de volleyball féminines et masculines. Le résultat final est toutefois légèrement en dessous du budget.



En plus des finances, il convient de mentionner dans les points positifs le retour en douceur de l'hébergement de serveur à Metanet (désormais virtuel) pour tous avec une meilleure performance. Le projet Volley IT 2.0 est en bonne voie afin que la famille du volleyball puisse continuer à bénéficier d'une banque de données fiable et moderne.

### **Membres**

Forte de plus de 44 000 licenciés en 2017/2018, Swiss Volley a enregistré une hausse de 2100 licences due principalement à l'introduction de la «licence de marqueur» (+1450), mais aussi – ce qui est très réjouissant – aux licences du volleyball (+586) et du beach volley (+161):

- le nombre de licenciés dans le beach volley a augmenté de 6,8 % par rapport à l'année précédente.
- Les licences de volleyball sans l'Easy League ont connu une hausse de 2,0 % par rapport à l'année précédente.

Pour la suite du développement du volleyball suisse, c'est en fin de compte le travail dans les régions et dans les clubs qui est décisif. De nouveaux concepts ont été élaborés dans le service Développement des clubs et des associations qui a été créé. En particulier le développement couronné de succès du Club Support avec une apparition prédominante sur la page d'accueil de Swiss Volley, la reconnaissance des bénévoles nationaux et l'adoption du concept Benevolley pour que Swiss Volley remette pour la première fois des prix aux bénévoles en 2019.

### **Personnel**

Madame Ursula Gugger Suter est venue compléter notre équipe à partir de la mi-2018, après le départ du responsable de la communication Jonas Personeini. Nous saisissons l'occasion pour le remercier de son engagement pour la famille du volleyball suisse. Au nom de tout le personnel, nous souhaitons exprimer notre gratitude envers tous ceux qui s'investissent pour le volleyball suisse quel que soit le support sur lequel il se joue.

Nora Willi                                  Werner Augsburg  
Présidente Swiss Volley      Directeur Swiss Volley

## **2.3 Commission de championnat indoor (CCHI)**

### **Personnel**

Au cours de l'année 2018, la commission a connu son premier changement depuis longtemps: Aurèle Muller, qui faisait partie de la CCHI depuis mai 2013,

a quitté la Commission pour des raisons professionnelles et familiales. Nous aimerions profiter de l'occasion pour le remercier une fois de plus pour ses nombreuses années de service dévoué.

Forts d'une expérience de longue date dans les domaines du sport de masse, du sport d'élite et de l'arbitrage, Urs Burkhard et Christian Felgenhauer renforcent la CCHI depuis août 2018. Les deux nouveaux membres motivés se sont rapidement intégrés à la Commission et apportent leur précieux savoir-faire de manière ciblée.

Au 31 décembre 2018, la CCHI se composait donc comme suit:

- Alain Fischbacher (président)
- Liliane Hauser (vice-présidente)
- Hans Kurmann
- Hedy Hauser
- Benoit Gogniat
- Urs Burkhard
- Christian Felgenhauer

Dans le domaine administratif, pour les affaires quotidiennes ainsi que lors des séances, la CCHI a été comme ces dernières années assistée de manière compétente et engagée par deux membres du bureau, Alessandro Raffaelli et Joël Nydegger. Même après les changements de personnel, la commission est composée de manière homogène et tient compte aussi bien des aspects régionaux que des aspects spécifiques au sexe, professionnels et linguistiques, ainsi que du sport de masse et d'élite. L'entrée éminente de la Suisse romande également au sein de la commission est particulièrement réjouissante. Comme cela a déjà été démontré, la CCHI poursuit une collaboration fructueuse et efficace dans sa nouvelle composition.

### **Séances**

Durant l'année sous revue, la CCHI s'est réunie sept fois en soirée au bureau de Swiss Volley à Berne, ce qui correspond à la moyenne des dernières années.

### **Décisions importantes**

Outre les usuels retraits tardifs des ligues nationales (qui ont été exceptionnellement élevés au cours de l'année sous revue) et différents forfaits administratifs, il convient notamment de mentionner deux particularités survenues durant l'année sous revue. Vers la fin de la saison du championnat 2017/2018, il y a eu une forte augmentation des violations de la Charte d'éthique. La CCHI a dû traiter trois cas de ce genre en l'espace d'un mois environ. Dans l'un de ces cas, un entraîneur s'est plaint de la performance de l'arbitre après le match sur Facebook, qualifiant

le niveau de l'arbitre de «minable». Dans un autre cas, le fonctionnaire d'un club a fait un geste déplacé de la main aux spectateurs de l'équipe visiteuse parce que ceux-ci huaient le comportement de l'équipe locale. Enfin, lors d'un entretien avec le représentant d'un club, un journaliste s'est moqué de la performance d'un arbitre sous la photo de celui-ci, l'interview ayant été publiée sur le site Internet du club. Dans ces trois cas, la CCHI a infligé des amendes.

Lors d'un match des finales des play-off de la NLA, l'équipe locale a enfreint la réglementation JFL en ne faisant jouer d'abord qu'une seule joueuse JFL lors du 4<sup>e</sup> set, puis en n'ayant ensuite plus aucune joueuse JFL sur le terrain. Conformément au règlement, la CCHI l'a sanctionnée pour cette infraction par une amende de CHF 20 000.

#### **Charge de travail / points essentiels**

Selon la pratique éprouvée, la majeure partie des décisions sont discutées et prises par courriel. La CCHI ayant dans une première phrase publié ses décisions en principe sans motifs avec communication orale des motifs, la charge de travail de la CCHI a été maintenue à un niveau raisonnable. Malheureusement, l'augmentation du nombre de litiges amorcée en 2017 s'est poursuivie et même intensifiée vers la fin de la saison 2017/2018.

Comme chaque exercice ou presque, les adaptations des règlements ont représenté une partie non négligeable du travail. Durant toute l'année, la CCHI prend note des propositions et des idées de modifications possibles afin de les réunir au printemps de l'année suivante, de les discuter en détail et de remettre au CC pour approbation ou refus des demandes fondées. Cette manière efficace de procéder a fait ses preuves. Nous invitons donc une nouvelle fois les personnes intéressées à déposer leurs demandes suffisamment tôt. Les soumissions tardives entraînent toujours une charge de travail supplémentaire et nous forcent à travailler dans l'urgence inutilement.

#### **Rétrospective/perspectives**

Heureusement, l'augmentation de la charge de travail enregistrée au printemps 2018 s'est à nouveau calmée au second semestre 2018, de sorte qu'il a fallu traiter un nombre moins important de cas, hormis le nombre relativement élevé de retraits tardifs. Pour terminer, je souhaite remercier une nouvelle fois tous les membres de la commission pour le travail fourni pendant l'année, ainsi que pour leur engagement et le climat de travail agréable. Comme chaque année, un merci particulier va aux deux représentants du bureau qui, grâce à leur infatigable engagement et à leurs travaux préliminaires,



permettent à la CCHI de travailler efficacement. Je suis certain que l'ambiance collégiale au sein de la CCHI et les relations positives avec le bureau et le CC pourront être maintenues à l'avenir.

Je souhaite aux clubs membres des ligues nationales plein succès pour la saison 2019 et d'un point de vue sportif une bonne fin de saison 2018/2019. Pour le bien de toute la famille du volleyball, je les invite, comme chaque année, à traiter les éventuels problèmes le plus tôt possible et à se montrer conciliants.

Alain Fischbacher  
Président de la CCHI

## 2.4 Commission de championnat beach (CCHB)

### Personnel

En 2018, il n'y a pas eu de changements au niveau du personnel de la Commission de championnat beach (CCHB).

La CCHB comptait pour membres:

- Martin Ruprecht (président)
- Michael Bleiker
- Dirk Decher
- Ruedi Kunz
- Laura Rüegg
- Christian Wandeler
- Hannes Wyder

De Swiss Volley:

- Philippe Saxer
- Tina Schläppi

### Rétrospective 2018

– Le nombre de licences de beach continue à augmenter: de 2352 en 2016, il est passé à 2518 en 2017 et à 2644 en 2018. Parmi les licenciés, on compte 1492 femmes et 1152 hommes.

– International: FIVB Major Series à Gstaad: le tournoi a été très bien organisé et a bénéficié de conditions climatiques estivales. Il est et reste un grand tournoi très réussi!

**FIVB 3 STARS à Lucerne:** d'un point de vue sportif, le tournoi s'est très bien déroulé. Avant de commencer, il a toutefois suscité beaucoup d'émoi: on a su qu'il pourrait avoir lieu seulement quelques jours au préalable. Le tournoi n'aura plus lieu en 2019.

**CHE CEV aux Pays-Bas:** Le CHE a été une réussite totale tant sur le plan sportif qu'au niveau de l'organisation. De plus, la médaille d'argent de Hüberli/Betschart a été très importante pour la classification de Swiss Olympic.

– **A1:** tout s'est bien passé. En raison de difficultés financières, il a fallu fortement réduire la taille de certains sites. En 2018, Swiss Beachevent GmbH a géré l'organisation de sept sites pour la dernière fois. Tit-Pit GmbH a remporté l'appel d'offres et est maintenant responsable de l'organisation et de la commercialisation du CBT.



- **A2:** en 2018, cinq tournois ont eu lieu à Brigue, Illanz, Laufon, Sursee et Bienne. Les joueuses et les joueurs ont qualifié ces événements de bons à excellents!
- **A3:** 11 tournois féminins et 10 tournois masculins ont été organisés 2018. La CCHB estime que l'offre et la demande de tournois A ne correspondent plus. Un groupe de travail examine la question en détail afin de présenter une proposition de solution le plus rapidement possible.
- **JBT:** au total, 206 tournois ont été organisés, soit 24 % de plus qu'en 2017! Le sponsor titre Coop a mis fin à son engagement de longue date fin 2018. Le JBT est très important pour Swiss Volley et fait partie de ses grandes priorités. C'est pourquoi tout est mis en œuvre pour trouver de nouveaux sponsors pour le JBT. À l'occasion d'un tournoi-test M15, plusieurs personnes se sont prononcées en faveur de l'introduction d'une catégorie M13. Swiss Volley salue ce genre de journées de jeu M13. Il ne devrait pas y avoir de points ni de classement dans cette catégorie d'âge.
- **Tour B:** au total, 414 tournois B ont été organisés, soit près de 3 % de plus que l'année précédente. La majorité des tournois de 2018 ont également eu lieu dans les régions suivantes: Argovie, Berne, Suisse centrale, Soleure et Zurich. Il convient de mentionner l'augmentation du nombre de tournois dans la région GSGL, qui est passé de 6 à 21 tournois. Cela correspond à une hausse de 350%! Illanz a organisé avec succès le CHS de la catégorie B. Un grand merci à elle!

## Places de podium suisses lors de tournois internationaux en 2018

### Relève

CHE M20 à Anapa (RUS)	Bronze	Esmée Böbner et Sibelly Gilardi
--------------------------	--------	------------------------------------

### Elite

FIVB 4 STAR à La Haye (NED)	Bronze	Tanja Hüberli et Nina Betschart
FIVB 4 STAR à Moscou (RUS)	Bronze	Tanja Hüberli et Nina Betschart
CHE CEV aux Pays-Bas	Argent	Tanja Hüberli et Nina Betschart
FIVB 4 STAR à Itapema (BRA)	Argent	Joana Heidrich et Anouk Vergé-Dépré
FIVB 1 STAR à Ljubljana (SLO)	Or	Esmée Böbner et Zoé Vergé-Dépré
FIVB 1 STAR à Ljubljana (SLO)	Bronze	Forian Breer et Yves Haussener
FIVB 1 STAR à Montpellier (FRA)	Argent	Esmée Böbner et Zoé Vergé-Dépré
FIVB 1 STAR à Montpellier (FRA)	Bronze	Nicole Eiholzer et Elena Steinemann
CHM universitaire à Munich (GER)	Bronze	Forian Breer et Yves Haussener
FIVB 1 STAR à Vaduz (LIE)	Argent	Forian Breer et Yves Haussener

### Classement mondial des Top Teams

– 14 <sup>e</sup> rang	Tanja Hüberli et Nina Betschart
– 24 <sup>e</sup> rang	Joana Heidrich et Anouk Vergé-Dépré



- 20<sup>e</sup> rang      Adrian Heidrich et Mirco Gerson
- 35<sup>e</sup> rang      Nico Beeler et Marco Krattiger

### Perspectives 2019

En 2019, les points forts suivants sont attendus:

- FIVB Beach Volleyball Major Series à Gstaad, du 9 au 14 juillet 2019
- CHM FIVB à Hambourg, du 28 juin au 7 juillet 2019
- CHS de beach volley de la catégorie A à Berne (Place fédérale), du 4 au 6 septembre 2019
- CHS de beach volley de la catégorie B à Berne, du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre 2019
- CHS junior de beach volley à Baden, du 23 au 25 août 2019

Je remercie tous les membres de la commission ainsi que les représentantes et représentants du bureau de Swiss Volley pour leur agréable collaboration. Je vous souhaite à toutes et à tous une belle saison de beach volley.

Martin Ruprecht  
Président CCHB

## 2.5 Commission fédérale d'arbitrage (CFA)

En 2018, les membres de la CFA ont été compétents pour les domaines suivants:

- Heinz Tschumi (président)
- Matthias Pfister (vice-président, RH et contact entre les régions)
- Stephan Grieder (arbitrage international) – à partir d'octobre 2018
- Nadine Hefti (RH et juges de ligne au niveau national)
- Christian Nellen (compétition et convocation des juges de ligne au niveau international)
- Jan Rek (arbitrage international) – jusqu'en août 2018
- Laura Rüegg (beach volley)
- Christian Wolf (formation et formation continue)
- Evelyne Müller (administration et communication avec le bureau)

### Séances

En 2018, la CFA a traité les affaires quotidiennes dans le cadre de cinq réunions de commission. De nombreuses tâches opérationnelles ont par ailleurs été accomplies par e-mail ou par téléphone. Jan Rek a malheureusement dû annoncer son départ au printemps pour des raisons de santé. Nous avons pu lui trouver un successeur à l'automne en la personne de Stephan Grieder.

### Arbitres internationaux

À l'automne, Sascha Stanisic a malheureusement annoncé sa démission immédiate du poste d'arbitre national et international. Mais malgré ce départ, le volleyball indoor dispose encore d'un cadre international très solide avec actuellement cinq arbitres. Deux arbitres internationaux liechtensteinois ont par ailleurs rejoint le cadre national des arbitres en renfort.

Parmi tous ces arbitres, deux ont été convoqués en 2018 par la FIVB pour participer au Championnat du monde. Toutes nos félicitations à Philippe Schürmann (LIE) et Stephan Grieder (SUI). Quatre autres arbitres internationaux de volleyball indoor travaillent en outre régulièrement pour la Ligue des champions CEV.

En beach volley, nous disposons actuellement de quatre arbitres internationaux. Tous ont été engagés en 2018 par la FIVB lors de tournois du World Tour et/ou par la CEV lors des tournois européens.

Pour l'avenir, nous avons conclu que nous avons besoin de jeunes arbitres internationaux tant pour le volleyball que pour le beach volley. L'intensification de la promotion des arbitres nationaux pose les bases nécessaires pour trouver des candidates et des candidats appropriés. Mais malheureusement, aucun cours international correspondant n'est organisé en ce moment.

### Observation des arbitres (Christian Wolf)

Pendant la saison passée, la CFA a, dans la mesure de ses possibilités, également procédé à des observations des arbitres du cadre national. Pour ce faire, la CFA a pu faire appel à un pool d'observateurs d'arbitres (referee delegates, RD). En début de saison, la CFA a également chargé les arbitres internationaux d'observer les nouveaux arbitres au sein du cadre national, en plus des RD expérimentés. Les RD ont par ailleurs assumé le rôle de délégués techniques (DT) lors des matches décisifs de finale et de demi-finale des play-off ainsi que lors des matches de finale et de demi-finale de la Mobilière Volley Cup. 90 matches ont été observés pendant la saison 2017/2018 (par un RD ou un DT).

### Évaluation des candidates et des candidats pour le cadre national des arbitres

(Christian Wolf)

Dans le cadre des tournois de qualification pour le championnat suisse de la relève 2018, les candidates et candidats annoncés par les clubs régionaux ont été observés et leur aptitude pour le cadre national a été examinée. Ces observations des arbitres ont été effectuées par des arbitres internationaux et des RD très expérimentés. Sur la base des prestations présentées, onze arbitres ont finalement pu être ad-

mis comme candidates et candidats dans le cadre national. Malheureusement, trois arbitres fraîchement sélectionnés dans le cadre ont demandé une dispense en vue de la saison à venir pour différentes raisons. Avec un total de huit nouveaux arbitres au début de la saison 2018/2019, les départs du cadre national n'ont de nouveau pas pu être compensés. Le nombre d'arbitres nationaux a donc encore baissé légèrement. Nous devons poursuivre nos efforts pour augmenter le nombre de membres au sein du cadre national.

### **Cours central 2018 pour les arbitres du cadre national** (Christian Wolf)

La planification, la préparation et l'exécution du cours central pour les arbitres du cadre national sont au centre des activités du domaine formation et formation continue de la CFA. Cette manifestation de deux jours, organisée traditionnellement fin août dans les locaux de l'OFSPÖ à Macolin, constitue la préparation théorique pour la saison à venir. Le cours central est obligatoire aussi bien pour les arbitres du cadre national que pour les RD de la CFA. En outre, toutes les commissions régionales d'arbitrage (CRA) ont été invitées à inscrire un représentant ou une représentante. Le nombre de régions ayant profité de cette offre a malheureusement de nouveau été très bas en 2018 avec seulement deux représentants des CRA lors des deux journées de

formation. Il est regrettable que les CRA ne profitent pas de cette opportunité avantageuse pour proposer une formation continue personnelle à leurs membres.

Comme l'année précédente, nous avons invité un entraîneur de LNA au cours central 2018. Silvan Zindel, entraîneur et coach de NUC expérimenté et couronné de succès, a présenté son point de vue relatif aux relations complexes entre les athlètes, les coaches et les entraîneurs dans un exposé intitulé «Un coach prend la parole». Cet exposé a donné lieu à une discussion animée entre les participants et l'intervenant.

La traditionnelle séquence avec l'appréciation et la discussion des situations de jeu par l'intermédiaire de divers clips vidéo a également été très intéressante. Lors de la préparation du cours central, la direction du cours a rassemblé et évalué un certain nombre de clips vidéo sur différents domaines. Pendant le cours, les groupes ont ensuite visionné ces clips vidéo, discuté des situations de jeu, évalué et commenté les décisions prises par les arbitres et rassemblé les règles pertinentes et les bases techniques.

Les participants se sont préparés au cours au moyen de l'e-learning, comme les années précédentes. Les arbitres du cadre national et les RD ont dû se soumettre à un examen théorique sur la plate-forme d'e-learning. Ils ont ensuite pu faire part de leurs



questions pendant le cours et en débattre. La préparation individuelle et la formation continue des arbitres du cadre national et des RD au moyen de l'e-learning a une nouvelle fois fait ses preuves. Depuis l'introduction de la feuille de match électronique en LNB à compter de la saison 2018/2019, tous les arbitres du cadre national sont concernés par la formation et l'entraînement avec la feuille de match électronique. Ladite formation a eu lieu après le cours central 2018. Après la répétition du module de formation e-learning, les candidats ont appliqué leurs acquis lors d'un ou deux tests en participant à une dictée de feuille de match. Cela a permis de garantir que les arbitres sont en mesure d'aider les marqueurs (eScorer) en LNA et en LNB.

#### **Convocations** (Christian Nellen)

Nous avons pu clôturer le championnat 2017/2018 sans incidents majeurs avec les bureaux de convocation éprouvés pour la LNA (Janusz Grzybek) et la LNB (Michael Wiederkehr). Nous avons pu convoquer deux arbitres pour toutes les rencontres de LNA et de LNB. En outre, nous avons convoqué les juges de ligne pour les matches de la Ligue des champions et pour la finale de la Mobilère Volley Cup. Le cadre des arbitres de la ligue nationale est très limité en taille. À l'avenir, il nous faudra plus d'arbitres dans les deux ligues supérieures. Janusz Grzybeck a quitté son poste de répartiteur LNA à la fin de la saison. Jean-Arthur Loretan a rejoint l'équipe dans le but de répartir les arbitres de LNB. Michael Wiederkehr s'est quant à lui chargé de la répartition des arbitres de LNA.

Jean-Arthur Loretan a malheureusement dû quitter ses fonctions fin 2018 pour des raisons personnelles. La CFA assure la répartition jusqu'à la fin de la saison et recherche activement une solution durable.

#### **Juges de ligne** (Nadine Hefti)

L'année dernière, la CFA a de nouveau convoqué les juges de ligne du groupe spécial pour les matches officiels internationaux, les matches de la Ligue des champions et les deux matches de finale de la Mobilère Volley Cup. Le système éprouvé en LNA du feed-back effectué par le premier arbitre a été maintenu. Les discussions entre les arbitres et les juges de ligne après un match doivent encourager l'estime et l'intégration au sein de l'équipe et favoriser le développement grâce à de petites améliorations. Nouveauté de la saison 2018/2019: l'évaluation des juges de ligne est désormais effectuée électroniquement à l'aide d'un sondage en ligne, ce qui permet aux régions de la consulter directement en cliquant sur un lien qui leur est envoyé. La nouvelle règle concernant les frais et les indemnités pour les juges de ligne en LNA est en vigueur et s'applique à l'instar de l'indemnisation des arbitres du cadre par forfaits.

#### **Secteur Personnel** (Matthias Pfister)

71 arbitres, dont sept arbitres internationaux. Onze nouveaux arbitres ont pu être sélectionnés dans le cadre. Les groupes se composent comme suit:  
Groupe 1: 11 arbitres hommes / 2 arbitres femmes  
Groupe 2: 13 arbitres hommes / 1 arbitre femme  
Groupe 3: 20 arbitres hommes / 5 arbitres femmes  
Groupe 4: 11 arbitres hommes / 5 arbitres femmes



Dispensés: 1 arbitre homme / 2 arbitres femmes  
L'objectif fixé de 100 arbitres n'est donc pas encore atteint.

Deux départs et une suspension par la CFA ont malheureusement été enregistrés au cours de la saison. Deux candidats sont prêts à embrasser une carrière internationale d'arbitre, à savoir Yves Kälin et Dominik Zindel. Malheureusement, aucun cours d'arbitre international n'a été proposé l'année dernière. La CFA enverra les deux hommes à un cours dès que possible. Plusieurs départs du cadre international sont à prévoir dans les années à venir. La CFA s'efforce de compenser ces départs moyennant une promotion ciblée. Nous avons pu poursuivre les entretiens individuels à l'occasion du cours central 2018. Ces entretiens permettent de montrer aux arbitres les possibilités qui s'offrent à eux. L'objectif est de mener un entretien individuel avec chaque arbitre au moins tous les deux ans sur la base des évaluations des RD. Ces derniers sont convoqués par Matthias Pfister à partir de l'automne 2018. Cela permet de coordonner de manière optimale les besoins en matière de gestion de carrière et l'engagement des RD. L'objectif reste le même: pouvoir donner des feedbacks concrets lors du cours central et procéder à une planification de carrière personnalisée.

### **Contact entre les régions et la CFA**

(Matthias Pfister, Nadine Hefti)

Les réunions des arbitres ont permis une nouvelle fois de visiter plusieurs régions. Les spécificités des différentes régions donnent lieu à des rencontres et à des discussions passionnantes. Nadine, Heinz et Matthias ont rendu visite aux régions et leur ont expliqué l'objectif pour le cadre national des arbitres d'atteindre un total de 100 arbitres. Ils ont invité les régions à jouer un rôle de modèle et de motivateur vis-à-vis des futurs arbitres internationaux. Nous remercions les régions pour leur collaboration constructive et nous réjouissons de nos prochaines rencontres.

### **Beach volley** (Laura Rüegg)

L'année dernière, le Coop Beachtour (CBT) a eu lieu dans les villes habituelles et en même temps que le Championnat suisse à Berne. Pour différentes raisons – entre autres suite au départ de plusieurs sponsors importants –, certaines localités ont dû organiser le CBT dans un cadre nettement plus petit et avec beaucoup moins de places pour le public. Mais pour l'année prochaine, Swiss Volley a trouvé un organisateur d'événements renommé qui se charge de l'organisation du CBT, sauf à Olten et à Rorschach (Swiss Beachevent GmbH). La Commission d'arbitrage du

beach volley (CAB) échange régulièrement avec le nouvel organisateur et se réjouit de travailler avec lui. La composition de cette commission a encore changé en 2018, comme les années précédentes. Daniel Bischofberger, membre de longue date de la 'CAB et arbitre international, quitte son poste au «bureau de convocation Beach volley» et le cède à Andy Sigrist. Daniel poursuit néanmoins son engagement en tant qu'arbitre. Nous souhaitons la bienvenue à Andy au sein de la 'CAB.

Cette année, la Suisse a accueilli des matches internationaux de beach volley non seulement à Gstaad, mais aussi à Lucerne. La tenue du tournoi FIVB 3 STAR était incertaine jusqu'au dernier moment. La manifestation a finalement eu lieu par une météo mitigée, mais la participation a été fructueuse pour les équipes et les arbitres suisses.

La 19<sup>e</sup> édition du Swatch Major à Gstaad a une nouvelle fois été parfaitement organisée et a enregistré un fort taux de participation. Un grand merci aux organisateurs et aux nombreux bénévoles! Les trois arbitres internationaux suisses ont également été appelés.

### **Perspectives**

La CFA a commencé à mettre en œuvre certains points qui ont été formulés en 2017 dans le cadre de la stratégie. Cette année encore, elle organisera une réunion à huis clos le temps d'un week-end. Lors de cette réunion, il s'agira notamment de vérifier la mise en œuvre de la stratégie.

Je souhaite mentionner tout particulièrement le dialogue avec les coaches de LNA. Il est important à nos yeux qu'un partenariat équilibré s'installe entre les coaches et les arbitres. Deux réunions ont d'ores et déjà eu lieu. Il est malheureusement très difficile de trouver deux dates par saison qui conviennent à tout le monde. Mais je suis sûr que nous trouverons une solution.

Nous avons également commencé à utiliser de nouvelles technologies:

- trois micros-oreillettes sont régulièrement utilisées en ce moment. La communication entre les arbitres et le/la marqueur/se est essentielle pour améliorer la qualité de l'arbitrage. Je tiens d'ailleurs à remercier la Fédération liechtensteinoise de volleyball et Yves Kälin de nous faire profiter de leurs micros-oreillettes. Le troisième système de micro-oreillette mentionné appartient à Swiss Volley.
- Nous avons par ailleurs commencé à utiliser des tablettes pour les premier et deuxième arbitres à l'occasion de quelques matches de LNA, lors de la finale de la Mobilière Volley Cup et lors de la Supercup. Les tablettes fournissent des informations

importantes aux arbitres, telles que la formation des équipes, le score actuel, le nombre de temps morts et les changements de joueurs. Grâce à la liaison avec la feuille de match électronique, ces données sont fiables, ce qui permet d'éviter les malentendus. La CFA prévoit d'utiliser les tablettes dans tous les matches de LNA dès la saison 2019/2020.

- La CFA, les observateurs et les arbitres ont accès aux enregistrements vidéo de tous les matches de LNA et de LNB. La qualité des enregistrements s'est nettement améliorée ces dernières années et cette plateforme est désormais utilisée fréquemment. Elle est donc très précieuse pour le développement de tous les arbitres du cadre national. D'autres mesures seront discutées à l'occasion de la réunion à huis clos de mai 2019. Leur introduction permettra d'adapter la qualité de l'arbitrage au développement du volleyball.

### Remerciements

Je tiens à remercier tous mes collègues de la CFA pour leur collaboration constructive et précieuse. J'adresse un merci particulier à Evelyne Müller du bureau de Swiss Volley pour son aide dans toutes les questions administratives.

Je remercie aussi vivement le Comité central et la direction de Swiss Volley, qui prêtent toujours une oreille attentive aux intérêts des arbitres.

Je me réjouis de relever les défis qui nous attendent cette année et dans les années à venir.

Heinz Tschumi  
Président CFA

## 2.6 Commission de la relève (CRI)

### Personnel en 2018

En 2018, la Commission comptait pour membres:

- Philippe Enkerli (président)
- Friedrich Beermann
- Matthias Lerch
- Christian Marbach
- Cornel Soïca
- Markus Graber
- Myriam Knutti

De Swiss Volley:

- Jürg Zbinden
- Marco Fölmli
- Johannes Nowotny
- Lara Risch

En 2018, la priorité a été mise sur le nouveau concept de la relève de Swiss Volley, lequel se base sur le modèle FTEM. Le concept a été élaboré par

Johannes et Marco, qui l'ont ensuite amélioré en fonction des diverses propositions. Il s'agit à présent de mettre en œuvre le modèle. Cette tâche considérable revient à Swiss Volley, avant tout à Johannes et à Marco, et nous, à la CRI, leur apportons notre soutien là où nous le pouvons.

Le nouveau mode de jeu du championnat suisse de la relève (CHS de la relève) est entré dans le paysage du volleyball. Le planning des matches et le programme pour les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> journées du CHS de la relève ont été légèrement adaptés afin de réduire le temps d'attente des équipes. Cela a permis de répondre à un besoin important des équipes. Nous analysons de manière critique les feedback que nous recevons à l'issue de chaque journée de tournoi, afin de continuer à optimiser le déroulement.

Les nouvelles structures de la CRI avec ses séances à thèmes se sont avérées très efficaces. Le nombre plus élevé de séances a permis à la CRI de se consacrer également à des questions stratégiques en plus des thèmes habituels.

Je souhaite remercier mes collègues de la Commission pour l'excellente collaboration. Un grand merci également à Lara Risch, qui a apporté son soutien à la CRI à tous les niveaux et qui fournit un immense travail pour le championnat de la relève.

Philippe Enkerli  
Président de la CRI

## 2.7 Commission de la relève (CRB)

La Commission était composée comme suit:

- Markus Graber (président)
- Barbara Volpe
- Christine Betschart
- Stefan Gut
- Kurt Brunner
- Philippe Enkerli

De Swiss Volley:

- Philippe Saxer
- Michael Meyenberg
- Florian Karl
- Tina Schläppi

Plus de 230 tournois (30 de plus qu'en 2017) ont été organisés durant la saison 2018 pour les catégories M15, M17, M19 et M21. A cela s'ajoutent 14 Masters dans diverses localités de Suisse. Les championnats suisses juniors (CHS juniors) ont été organisés avec succès à Rohrschach/Tübach.

En 2019, les CHS juniors auront lieu du 23 au 25 août à Baden.

Le nombre de licenciés a augmenté de 15 % chez les garçons pour s'établir à 379 licenciés, ce qui est très réjouissant. Chez les filles, le nombre est resté à un niveau élevé avec 757 licenciées (-2 %). Durant l'été, une semaine du beach volley a été organisée pour la première fois à Amriswil, qui a accueilli plusieurs tournois sur le même emplacement. Berne, Bienne, Lucerne et Genève ont proposé des camps de beach volley de Swiss Volley pour des joueurs et des joueuses de tous les niveaux âgés de 12 à 18 ans. La fréquentation a été bonne.

Au cours de l'année écoulée, la CRB a traité et mis en œuvre les sujets suivants:

- Tournoi test M15 (mode de jeu, rétrécissement du terrain, hauteur du filet)
- Tournois pour débutants (M15)
- Augmentation du nombre de Cups/Masters M21 pour 2018/2019
- Indemnité de formation beach volley pour la relève
- Adaptations réglementaires (clé de répartition des points)
- Coaching dans tous les tournois et toutes les catégories du Junior Beachtour (CHS juniors compris)
- Cours d'aptitude-coaching
- Répartition des tournois du JBT dans toutes les régions
- Détermination de l'organisateur et de la taille du tableau des CHS juniors
- Augmentation du nombre de camps de beach volley durant l'été
- Collaboration avec la CRI

Un grand merci aux membres de la CRB et du bureau pour leur travail.

Markus Graber  
Président de la CRB

## 2.8 Commission des entraîneurs Swiss Volley

### Activités 2018

La formation J+S volleyball est sous la responsabilité de Swiss Volley depuis le 1er janvier 2018, raison pour laquelle le groupe spécialisé J+S volleyball a été dissous fin 2017. Pendant la période de transition de 2018, les tâches de la Commission des entraîneurs ont été assumées par les deux responsables de la formation des entraîneurs de Swiss Volley jusqu'à la création d'une nouvelle Commission des entraîneurs en 2019.

Deux cours de cadres ont eu lieu en 2018. Le premier avait pour thème les contenus dans les trois modules de la relève au niveau de la formation continue 1. Cela a permis de dresser un premier état des lieux et d'adapter certains points du programme de cours. Lors du second cours de cadres, le thème du module de perfectionnement (MP) pour moniteurs 2019/2020 a été défini et développé, et le MP pour experts a été agendé.

En 2018, 339 nouveaux moniteurs de volleyball J+S ont été formés et aucun cours de base n'a dû être annulé. Fin 2018, on dénombrait 2940 personnes en possession d'une reconnaissance Jeunesse+Sport volleyball valable et 524 personnes détentrices d'une reconnaissance Jeunesse+Sport volleyball pour le Sport des enfants. 48 cours ont été donnés pour le volleyball, auxquels ont participé 1148 personnes au total.

Trois participants ont suivi le cours d'expert; deux d'entre eux l'ont réussi avec succès et ont obtenu la reconnaissance d'expert. L'ancien cours d'entraîneur de la relève qui s'appelle dorénavant «Introduction au Sport de performance» a été suivi par huit personnes. Le module «Examen de Sport de performance» a eu lieu début 2019.

Le développement et l'optimisation de l'outil de planification en ligne (OTP) se sont poursuivis. Cet outil doit être utilisé pour l'ensemble des cours de moniteurs J+S dès 2019.

Le MP pour experts à Macolin a porté principalement sur le nouveau module de formation de Jeunesse+Sport et sur le thème du MP 2019/2020. Plusieurs propositions sur le thème de «l'enseignement optimal au niveau experts J+S» ont également été faites. En comparaison avec les précédents MP pour experts, l'accent a été mis majoritairement sur les compétences méthodologiques et moins sur les connaissances techniques.

### Sport des enfants J+S

Le module de perfectionnement Sport principal et le module Découvrir un sport (cours Kids Volley destinés aux volleyeurs et volleyeuses débutants) ont également eu lieu. Un MP Sport principal a cependant dû être annulé par manque d'inscriptions.

Silvan Zindel  
Responsable de la formation J+S Swiss Volley  
Anne-Sylvie Monnet  
Directrice Volleyball Swiss Volley

# 3. Rapport annuel

## 3.1 Annexe au rapport annuel 2018 – Finances

### Sommaire

- Rapport de révision T+R, Gümligen
- Bilan au 31 décembre 2018
- Compte d'exploitation 2018 avec comparaison à 2017 et budget 2018
- Flux de trésorerie 2018
- Annexe 2018
  1. Détails du bilan et du compte de résultats
  2. Règles relatives à la présentation des comptes
  3. Immobilisations corporelles
  4. Autres indications
- Rapport de prestations 2018
- Rapport de la commission de gestion

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Parlement du volleyball de Swiss Volley, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, flux de trésorerie, calcul de la variation du capital et annexe) de Swiss Volley pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. En conformité avec le manuel pour l'établissement des comptes annuels selon les Swiss GAAP FER 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels en accord avec Swiss GAAP FER 21 incombe au Comité central alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de telle manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions et des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée, Swiss Volley. En revanche,

les vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que les auditions et les autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie du contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne soient pas conformes aux relations réelles de l'image correspondante à la situation du capital, du financement et des revenus en accord avec Swiss GAAP FER 21 à la loi et aux statuts.

Gümligen, le 5 février 2019

### T+R SA

Vincent Studer

*Expert-comptable diplômé*

*Expert-réviseur agréé*

Beat Nydegger

*Expert-comptable diplômé*

*Expert-réviseur agréé*

*Réviseur responsable*

### Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, flux de trésorerie, calcul de la variation du capital et annexe)

▶ ACTION SOCIALE

CULTURE ◀

# 100%

## DES BÉNÉFICES DISTRIBUÉS À L'UTILITÉ PUBLIQUE



SOUTIEN NUMÉRO 1 DE L'UTILITÉ PUBLIQUE EN SUISSE ROMANDE.

**#AVECLORO**

▶ PATRIMOINE

SPORT ◀

Bilan au 31 décembre 2018

		Détails annexe		Comptes 2018		Comptes 2017	
			%		%		%
<b>ACTIFS</b>							
<b>Actifs circulants</b>		<b>3'140'002</b>	<b>100.0</b>	<b>2'973'375</b>	<b>91.6</b>		
Liquidités	1.1	1'655'324	52.7	2'087'350	70.2		
Créances	1.2	904'676	28.8	338'094	11.4		
Autres besoins imprévisibles	1.2	94'508	3.0	94'504			
Stocks	1.3	2	0.0	2	0.0		
Comptes de régularisation de l'actif		485'492	15.5	453'425	10.0		
<b>Immobilisations</b>		<b>112'470</b>	<b>100.0</b>	<b>134'396</b>	<b>100.0</b>		
Immobilisations financières	1.4	1'200	1.1	1'200	3.0		
Immobilisations corporelles	2.1	111'270	98.9	133'196	99.1		
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>3'252'472</b>	<b>100.0</b>	<b>3'107'771</b>	<b>100.0</b>		
<b>PASSIFS</b>							
<b>Engagements à court terme</b>		<b>2'559'020</b>	<b>100.0</b>	<b>2'406'008</b>	<b>100.0</b>		
Autres engagements	1.5	645'141	25.2	537'642	22.3		
Comptes de régularisation du passif		1'913'879	74.8	1'868'366	81.2		
<b>Capital de la fédération</b>		<b>693'452</b>	<b>100.0</b>	<b>701'763</b>	<b>100.0</b>		
Capital libre		701'763	101.2	693'376	98.8		
Résultat de l'exercice		-8'311	-1.2	8'387	1.2		
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>3'252'472</b>	<b>100.0</b>	<b>3'107'771</b>	<b>100.0</b>		

## Compte d'exploitation 2018 / après FER21

Compte de résultats totaux	Détails annexe				Comptes 2017		Budget 2018	
	Comptes 2018	%	Comptes 2017	%	Budget 2018	%		
Montants du secteur public	382'560	5.0	173'868	2.4	263'000	3.8		
Montants du secteur privé	1'391'701	18.3	1'330'238	18.4	1'369'000	19.7		
Recettes de livraisons et services	5'849'901	76.7	5'707'776	79.1	5'302'935	76.5		
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7'624'162</b>	<b>100.0</b>	<b>7'211'883</b>	<b>100.0</b>	<b>6'934'935</b>	<b>100.0</b>		
Cotisations versées et subventions	-3'594'898	-47.2	-3'584'063	-49.7	-3'198'095	-46.1		
Charges de personnel	-2'984'539	-39.1	-2'587'881	-35.9	-2'870'761	-41.4		
Charges matérielles	-1'017'318	-13.3	-1'009'073	-14.0	-846'379	-12.2		
Amortissements	-32'753	-0.4	-31'290	-0.4	-27'200	-0.4		
<b>Frais opérationnels</b>	<b>-7'629'509</b>	<b>-100.1</b>	<b>-7'212'308</b>	<b>-100.0</b>	<b>-6'942'435</b>	<b>-100.1</b>		
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-5'347</b>	<b>-0.1</b>	<b>-425</b>	<b>0.0</b>	<b>-7'500</b>	<b>-0.1</b>		
Produits financiers	650	0.0	12'291	0.2	500	0.0		
Charges financières	-2'618	0.0	-2'415	0.0	-2'000	0.0		
Impôts	-996	0.0	-1'064	0.0	-1'000	0.0		
<b>Résultat de l'exercice (avant modification du capital d'organisation)</b>	<b>-8'311</b>	<b>-0.1</b>	<b>8'387</b>	<b>0.1</b>	<b>-10'000</b>	<b>-0.1</b>		
Modification du capital libre	8'311		-8'387		10'000			
<b>Résultat de l'exercice (après modification du capital d'organisation)</b>	<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0.0</b>		

## Flux de trésorerie 2018

en CHF

	2018	2017
<b>Résultat de l'exercice</b>	-8'311	8'387
<i>Flux de trésorerie résultant de l'activité commerciale :</i>		
Amortissements immobilisations corporelles	32'753	31'290
Augmentation/réduction provisions	0	0
Bénéfices/pertes comptables résultant de la vente d'actif immobilisé	0	0
Attribution de capital libre aux fonds liés	0	0
Remboursement de fonds liés au capital libre	0	0
Charges financières	2'618	2'415
Produits financiers	-650	-12'291
<i>Variation de l'actif circulant net d'exploitation :</i>		
Augmentation/réduction créances	-566'586	86'551
Augmentation/réduction stocks	0	0
Augmentation/réduction compte de régularisation de l'actif	-32'067	10'839
Augmentation/réduction engagements financiers à court terme	0	0
Augmentation/réduction autres engagements à court terme	107'499	101'720
Augmentation/réduction compte de régularisation du passif	45'513	-312'621
Augmentation/réduction provisions	0	0
<b>Revenus nets d'exploitation</b>	<b>-419'231</b>	<b>-83'710</b>
Charges financières	-2'618	-2'415
Produits financiers	650	12'291
<b>Total flux de trésorerie résultant de l'activité opérationnelle</b>	<b>-421'199</b>	<b>-73'834</b>
<i>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</i>		
Investissements dans des immobilisations corporelles	-10'827	-111'293
Augmentation/réduction titres	0	0
<b>Total flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</b>	<b>-10'827</b>	<b>-111'293</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>-432'026</b>	<b>-185'127</b>
Liquidités et équivalents de liquidités au début de l'exercice	2'087'350	2'272'477
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	-432'026	-185'127
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	1'655'324	2'087'350

## Calcul de modification du capital

	2018	2017
<b>Capital de la fédération</b>		
Capital libre		
Portefeuille au 1.1.	701'763	693'376
Résultat annuel	-8'311	8'387
<b>Capital libre au 31.12.</b>	<b>693'452</b>	<b>701'763</b>
<b>Total Capital de la fédération (Capital d'organisation)</b>	<b>693'452</b>	<b>701'763</b>



© Adrian Knecht

**AU SOMMET**

**AVEC VOUS**

SOUTENEZ  
DES TALENTS  
SPORTIFS SUISSE  
**FAITES UN DON!**



Par SMS au **488** avec  
le texte « **Oneteam10** »  
(pour un montant de 10 francs)

Compte  
**30-40-9**

## Annexe 2018

### 1. Détails du bilan et du compte de résultats (revenus d'exploitation)

	2018	%	2017	%
<b>1.1. Liquidités</b>	<b>1'655'324</b>	<b>100.0</b>	<b>2'087'350</b>	<b>100.0</b>
Caisse	6'003	0.4	6'199	0.3
Poste	890'529	53.8	1'404'450	67.3
Poste (Compte e-deposito)	10'015	0.6	10'015	0.5
Banque	748'776	45.2	666'685	31.9

	2018	%	2017	%
<b>1.2 Créances</b>	<b>999'184</b>	<b>100.0</b>	<b>432'598</b>	<b>100.0</b>
Débiteurs	954'676	95.5	388'094	89.7
Ducroire	-50'000	-5.0	-50'000	-11.6
Impôt anticipé	8	0.0	4	0.0
Paiements en avance aux fournisseurs	94'500	9.5	94'500	21.8

	2018	%	2017	%
<b>1.3 Stocks</b>	<b>2</b>	<b>100.0</b>	<b>2</b>	<b>100.0</b>
Volleyshop	1	50.0	1	50.0
Arbitres	1	50.0	1	50.0

	2018	%	2017	%
<b>1.4 Immobilisations financières</b>	<b>1'200</b>	<b>100.0</b>	<b>1'200</b>	<b>100.0</b>
Parts sociales de la société coopérative de banque Raiffeisen Kőniz	200	16.7	200	16.7
Parts sociales de la société coopérative IndoorSports	1'000	83.3	1'000	83.3

	2018	%	2017	%
<b>1.5 Autres engagements</b>	<b>645'141</b>	<b>100.0</b>	<b>537'642</b>	<b>100.0</b>
Engagements (créditeurs) généraux	465'380	72.1	373'102	69.4
Impôts à la source	10'279	1.6	0	
Dépenses d'arbitrage (compte de passage)	180'005	27.9	192'560	35.8
Avoir TVA du decompote final	-10'523	-1.6	-28'020	-5.2

## Annexe 2018

### 1.6 Détails du compte de résultats (revenus d'exploitation)

	Comptes 2018		Comptes 2017		Budget 2018	
		%		%		%
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7'624'162</b>	<b>100.0</b>	<b>7'211'883</b>	<b>100.0</b>	<b>6'934'935</b>	<b>100.0</b>
<b>Cotisations des membres</b>	<b>2'746'046</b>	<b>36.0</b>	<b>2'804'644</b>	<b>38.9</b>	<b>2'785'000</b>	<b>40.2</b>
Licences	2'559'090	33.6	2'622'565	36.4	2'600'000	37.5
Beach Card	67'245	0.9	65'400	0.9	65'000	0.9
Cotisations annuelles des clubs	119'711	1.6	116'679	1.6	120'000	1.7
<b>Contributions secteur public</b>	<b>382'560</b>	<b>5.0</b>	<b>173'868</b>	<b>2.4</b>	<b>263'000</b>	<b>3.8</b>
Contributions Confédération	130'000	1.7	50'000	0.7	168'000	2.4
J+S fonds cours	66'376	0.9	64'768	0.9	60'000	0.9
J+S promotion de la relève	186'184	2.4	59'100	0.8	35'000	0.5
<b>Contributions secteur de droit privé</b>	<b>1'391'701</b>	<b>18.3</b>	<b>1'330'238</b>	<b>18.4</b>	<b>1'369'000</b>	<b>19.7</b>
AOS Formation & Management sport d'élite	50'000	0.7	85'000	1.2	85'000	1.2
AOS relève	435'000	5.7	435'000	6.0	435'000	6.3
AOS Elite	630'000	8.3	545'000	7.6	645'000	9.3
AOS JO	40'000	0.5	40'000	0.6	40'000	0.6
SOA contribution CNP	150'000	2.0	150'000	2.1	0	0.0
SOA Développement des associations	50'000	0.7	50'000	0.7	0	0.0
AOS grands événements / Surplus participation	31'500	0.4	21'015	0.3	164'000	2.4
Côtisations CEV/WEVZA	5'201	0.1	4'223	0.1	0	0.0
<b>Produits publicitaires</b>	<b>2'259'712</b>	<b>29.6</b>	<b>2'198'787</b>	<b>30.5</b>	<b>1'980'055</b>	<b>28.6</b>
Sponsoring	521'595	6.8	540'137	7.5	460'555	6.6
Coop Beach Tour	798'000	10.5	798'000	11.1	798'000	11.5
Coop Beach Tour montant de secours	37'000	0.5	67'000	0.9	32'000	0.5
Sponsoring contreparties	903'117	11.8	793'650	11.0	689'500	9.9
<b>Produits des manifestations</b>	<b>324'698</b>	<b>4.3</b>	<b>298'329</b>	<b>4.1</b>	<b>313'500</b>	<b>4.5</b>
Droits d'inscription, droits de participation	116'141	1.5	106'842	1.5	124'000	1.8
Amendes	57'280	0.8	39'510	0.5	32'000	0.5
Transferts joueurs	60'189	0.8	59'834	0.8	60'000	0.9
Entrées spectateurs	35'260	0.5	30'509	0.4	31'500	0.5
Revenus sur licences et amendes	13'690	0.2	17'740	0.2	18'000	0.3
Revenus publicitaires	38'812	0.5	40'787	0.6	46'000	0.7
Droits de mise en oeuvre	0	0.0	0	0.0	0	0.0
Autres revenus	3'326	0.0	3'107	0.0	2'000	0.0
<b>Produits formation de base et continue</b>	<b>32'211</b>	<b>0.4</b>	<b>11'667</b>	<b>0.2</b>	<b>0</b>	<b>0.0</b>
Produits des cours de formation et des camps	32'211	0.4	11'667	0.2	0	0.0
<b>Divers revenus d'exploitation</b>	<b>487'234</b>	<b>6.4</b>	<b>394'349</b>	<b>5.5</b>	<b>224'380</b>	<b>3.2</b>
Volleyshop	40'870	0.5	57'964	0.8	55'000	0.8
Articles et tenues arbitres	20'217	0.3	20'903	0.3	15'000	0.2
Annonces	8'655	0.1	18'950	0.3	16'150	0.2
Spenden/Gönnerbeiträge	13'545	0.2	15'550	0.2	0	0.0
location sol de la salle	25'135	0.3	12'255	0.2	12'200	0.2
rendement de refacturation	263'937	3.7	220'421	3.1	0	0.0
Autres produits	116'888	1.5	48'493	0.7	131'030	1.9
Diminutions de recettes/perte sur débiteurs	-2'014	0.0	-185	0.0	-5'000	-0.07

## Annexe 2018

### 1.7 Détails du compte de résultats

(charges sectorielles sport de compétition, relève et de masse)

		Comptes 2018	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2016	Comptes 2015	Comptes 2014	Comptes 2013
Beach volley	Sport d'élite	-985'949	-863'963	-881'100	-861'331	-762'175	-997'543	
	Sport de compétition relève et de masse	-484'737	-551'784	-329'163	-496'582	-523'678	-411'977	
	Compétitions	-740'408	-740'478	-730'000	-732'157	-744'307	-728'849	
<b>Beach volley</b>	<b>-2'211'095</b>	<b>-2'156'225</b>	<b>-1'940'263</b>	<b>-2'090'070</b>	<b>-2'030'160</b>	<b>-2'138'369</b>	<b>-2'143'388</b>	
Indoor Hommes	Sport d'élite	-391'800	-312'698	-397'940	-308'069	-311'496	-104'251	
	Sport de compétition relève et de masse	-628'777	-675'358	-620'500	-540'699	-585'743	-311'838	
<b>Indoor Hommes</b>	<b>-1'020'578</b>	<b>-988'055</b>	<b>-1'018'440</b>	<b>-848'768</b>	<b>-897'239</b>	<b>-416'089</b>	<b>-310'553</b>	
Indoor Femmes	Sport d'élite	-394'639	-341'229	-381'141	-305'175	-317'732	-236'526	
	Sport de compétition relève et de masse	-664'939	-689'310	-656'159	-625'089	-606'719	-531'737	
<b>Indoor Femmes</b>	<b>-1'059'578</b>	<b>-1'030'540</b>	<b>-1'037'300</b>	<b>-930'264</b>	<b>-924'450</b>	<b>-768'263</b>	<b>-582'598</b>	
<b>Indoor (femmes+hommes)</b>	<b>-2'080'156</b>	<b>-2'018'595</b>	<b>-2'055'740</b>	<b>-1'779'032</b>	<b>-1'821'690</b>	<b>-1'184'351</b>	<b>-893'151</b>	
<b>Compétitions Indoor</b>	<b>-660'589</b>	<b>-603'507</b>	<b>-589'279</b>	<b>-550'562</b>	<b>-560'471</b>	<b>-440'893</b>	<b>-450'000</b>	
<b>Total Sport d'élite</b>	<b>-1'772'388</b>	<b>-1'517'890</b>	<b>-1'660'181</b>	<b>-1'474'576</b>	<b>-1'391'403</b>	<b>-1'338'320</b>		
<b>Total Sport de compétition relève et de masse</b>	<b>-1'778'454</b>	<b>-1'916'452</b>	<b>-1'605'822</b>	<b>-1'662'369</b>	<b>-1'716'140</b>	<b>-1'255'551</b>		
<b>Compétitions (Beachvolley+Indoor)</b>	<b>-1'400'997</b>	<b>-1'343'985</b>	<b>-1'319'279</b>	<b>-1'282'719</b>	<b>-1'304'779</b>	<b>-1'169'742</b>		
<b>Total dépenses sportives</b>	<b>-4'951'839</b>	<b>-4'778'326</b>	<b>-4'585'282</b>	<b>-4'419'664</b>	<b>-4'412'321</b>	<b>-3'763'613</b>	<b>-3'486'539</b>	

## Annexe 2018

### 1.8 Détails du compte de résultats (charges de déplacement, représentations et publicitaires)

### 1.9 Détails du compte de résultats (charges matérielles)

	Comptes 2018	%	Comptes 2017	%	Budget 2018	%
<b>Charges de personnel</b>	<b>-2'984'539</b>	<b>100.0</b>	<b>-2'587'881</b>	<b>100.0</b>	<b>-2'870'761</b>	<b>100.0</b>
Indemnités des entraîneurs et accompagnants	-1'356'941	45.5	-1'194'263	46.1	-1'387'187	48.3
Salaires bureau Swiss Volley	-1'077'233	36.1	-875'493	33.8	-1'001'088	34.9
Frais assurances sociales	-344'025	11.5	-302'606	11.7	-314'586	11.0
Frais organes et commissions	-78'063	2.6	-78'005	3.0	-63'400	2.2
Autres frais du personnel	-128'277	4.3	-137'515	5.3	-104'500	3.6

### 1.9 Détails du compte de résultats

	Comptes 2018	%	Comptes 2017	%	Budget 2018	%
<b>Charges matérielles</b>	<b>-1'017'318</b>	<b>100.0</b>	<b>-1'009'073</b>	<b>100.0</b>	<b>-846'379</b>	<b>100.0</b>
Charges de matériel et de prestations de services (Volleyshop et arbitres)	-59'946	5.9	-76'433	7.6	-43'000	5.1
Loyer	-101'421	10.0	-107'627	10.7	-104'000	12.3
Meubles de bureau/machines/IT	-5'241	0.5	-5'713	0.6	-5'000	0.6
Véhicules	-111'179	10.9	-95'171	9.4	-91'000	10.8
Assurances, taxes	-8'387	0.8	-7'278	0.7	-8'800	1.0
Charges d'administration	-110'994	10.9	-99'284	9.8	-102'200	12.1
Charges informatiques	-279'609	27.5	-308'711	30.6	-273'100	32.3
Charges de déplacement, représentations et publicitaires	-271'458	26.7	-233'680	23.2	-161'750	19.1
Réduction récup. Impôt préalable	-69'083	6.8	-75'175	7.4	-57'529	6.8

### Détails Charges informatiques

	Comptes 2018	%	Comptes 2017	%	Budget 2018	%
<b>Charges informatiques</b>	<b>-279'609</b>	<b>100.0</b>	<b>-308'711</b>	<b>100.0</b>	<b>-273'100</b>	<b>100.0</b>
Entretien informatique software	-54'429	19.5	-64'014	20.7	-55'000	20.1
Entretien informatique hardware	-13'892	5.0	-12'067	3.9	-15'000	5.5
Banque de données (MyVolley, MyBeach, E-Learning etc.)	-172'765	61.8	-190'236	61.6	-158'100	57.9
Videosharing club / DataVolley / E-Scoring	-23'216	8.3	-17'995	5.8	-22'000	8.1
Internet/Transmissions données/Hébergement serveur	-15'306	5.5	-24'399	7.9	-23'000	8.4

## Annexe 2018

### 2. Récapitulation des principes de présentation des comptes

#### *Principes généraux de présentation des comptes*

La présentation des comptes a été effectuée conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss Sport GAAP FER 21 de Swiss Olympic Association. Celles-ci se fondent en règle générale sur les dispositions légales du droit des sociétés anonymes. En dérogation à l'admissibilité légale de réserves latentes, les positions de bilan ont été utilisées conformément aux valeurs maximales selon le droit des sociétés anonymes pour l'établissement des comptes annuels. Les comptes annuels ont été établis de sorte que la situation financière et les résultats de Swiss Volley puissent être évalués de façon fiable.

#### *Périmètre de consolidation*

Swiss Volley n'a pas de sociétés filiales ni d'institutions partenaires placées sous une direction unique par une majorité de voix ou de toute autre manière.

#### *Conversion des monnaies étrangères*

Aucune monnaie étrangère à l'échéance du bilan.

#### *Liquidités*

Les liquidités comprennent le fonds de caisse, les chèques à encaisser directement ainsi que les avoirs en comptes postaux et bancaires.

#### *Créances*

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des correctifs de valeurs.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles ont été inscrites au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien ont été directement imputées au compte de résultat.

Les amortissements ont été calculés sur la base de l'ordonnance sur les amortissements du canton de Berne:

Hardware informatique	durée d'utilisation 3–5 ans
Mobilier et équipements	durée d'utilisation 10 ans
Véhicules	durée d'utilisation 10 ans

Le seuil de comptabilisation s'élève à CHF 3000.

#### *Immobilisations financières*

Les actifs financiers sont évalués au coût.

#### *Provisions*

Les provisions ont été inscrites au bilan lorsqu'un engagement actuel, résultant d'un événement se situant dans le passé, est survenu, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables.

#### *Impôts*

Swiss Volley a été assujetti à l'impôt du canton de Berne au 1.1.2003, en qualité de personne morale.

Berne, le 31 décembre 2018

## Anhang 2018

### 3. Immobilisations corporelles

Coûts d'acquisition	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2017	11'375	58'207	120'524	11'898	202'004
Investissements	0	7'002	3'825	0	10'827
Désinvestissements	0	0	0	0	0
<b>Inventaire au 31 décembre 2018</b>	<b>11'375</b>	<b>65'209</b>	<b>124'350</b>	<b>11'898</b>	<b>212'832</b>

Amortissements cumulés	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2017	6'874	23'310	26'728	11'897	68'809
Charges d'amortissement	1'375	6'509	24'870	0	32'753
Correction amortissement cumulé	0	0	0	0	0
<b>Inventaire au 31 décembre 2018</b>	<b>8'248</b>	<b>29'819</b>	<b>51'598</b>	<b>11'897</b>	<b>101'562</b>

Valeur comptable nette	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Au 31 décembre 2017	4'501	34'897	93'797	1	133'196
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>3'127</b>	<b>35'390</b>	<b>72'752</b>	<b>1</b>	<b>111'270</b>

<b>Valeur d'assurance incendie au 31.12.2018</b>	<b>500'000.00</b>
--	-------------------

### 4. Autres indications

	Comptes 2018	Comptes 2017
Nombre de collaborateurs (temps plein en moyenne annuelle)	< 50	<50
Cautionnements	aucun	aucun
Engagements de garantie	aucun	aucun
Constitution de gages en faveur de tiers	aucun	aucun
Restriction de propriété pour engagements propres	aucun	aucun
Engagements de leasing	Fr. 168'437	Fr. 160'090
Contributions Office fédérale du sport	Fr. 180'000	Fr. 165'000
Contributions Lotterie	Fr. 1'225'000	Fr. 1'190'000
Contrats locatifs à long terme avec plus de 12 mois restants		
Contrats de location jusqu'au 31.12.2020; Loyer annuel CHF 47'000		
Contrat de location jusqu'au 31.10.2026; Loyer annuel CHF 83'000		
Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance	aucun	aucun
Il s'agit d'un pla de prévoyance chez Swiss Life AG. Il n'y a pas de sur ou sous-couverture.		
Les frais de prévoyance dans les frais du personnel sont de:	Fr. 127'445	Fr. 98'805
Montant total des indemnités à:		
Comité Central	Fr. 17'817	Fr. 18'105
Direction (neu inkl. Junior-GL)	Fr. 678'527	Fr. 626'121

## Rapport de prestations 2018

### *But/Organisation de la Fédération*

#### *Extrait du plan directeur:*

Swiss Volley est l'organe fédérateur suisse pour le volleyball. L'objectif principal de Swiss Volley est la propagation et la promotion du volleyball dans le sport de masse et le sport d'élite, ainsi que la progression de son importance dans le public. La position de deuxième fédération suisse de sport d'équipe doit être confirmée.

Swiss Volley entend en même temps être organisateur, prestataire de services et défenseur des intérêts de ses membres. Swiss Volley promeut en particulier des pro-

duits «vendables» et/ou avantageux pour sa base. Swiss Volley est positivement orienté face aux nouvelles tendances et aux nouveaux développements dans le volleyball. La Fédération s'engage au niveau national et international en faveur de concepts et de formes de jeu innovants. Swiss Volley s'engage pour une éthique sportive, pour le fair-play, et lutte contre l'utilisation de moyens dopants. Swiss Volley prend position par rapport aux questions et problèmes de société, politiques et économiques qui ont une influence directe sur l'activité de la Fédération et l'exercice ou le développement du volleyball.

### *Organes dirigeants de la Fédération, Comité central*

Nom	Prénom	Fonction	Mandat	Taux d'occupation
Willi	Nora	Présidente	– 31.12.2022	–
Hominal	Bernard	Vice-président	– 31.12.2022	–
Addiechi	Federico	Membre	– 31.12.2022	–
Cantieni	Roman	Membre	– 31.12.2022	–
Frey	Deborah	Membre	– 31.12.2022	–
Joss	Dominik	Membre	– 31.12.2022	–
Stückelberger	Balz	Membre	– 31.12.2022	–

### *Responsables au sein de la direction*

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Augsburger	Werner	Directeur	01.04.2012	100%
Deubelbeiss	Martin	Directeur des finances	01.06.2013	100%
Monnet	Anne-Sylvie	Directeur sportif	01.11.2003	100%
Raffaelli	Alessandro	Directeur compétitions	26.09.2012	100%
Saxer	Philippe	Directeur sportif	01.06.2006	100%

### *Collaboratrices et Collaborateurs de Swiss Volley*

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Balduzzi	Luca	Administration	01.11.2017	60%
Cancar	Jozo	Apprenti	01.08.2017	70%
Fölmli	Marco	Responsable jeune	01.05.2014	50%
Gasner	Martina	Administration	01.07.2016	30%
Gugger Suter	Ursula	Administration	01.06.2018	90%
Gloor	Harald	Responsable entraîneur	01.01.2018	30%
Hagenbuch	Niklaus	Administration	01.09.2017	30%
Meyenberg	Michael	Responsable jeune	01.08.2015	100%
Müller-Maurer	Evelyne	Administration	01.06.2000	30%
Napoletano	Giuseppe	Distribution	01.08.2017	100%
Nowotny	Johannes	Responsable jeune	01.05.2014	80%
Nydegger	Joël	Administration	01.10.2013	100%
Risch	Lara	Administration	01.04.2017	100%
Schläppi	Tina	Administration	01.04.2016	100%
Spychiger	Karin	Administration	01.03.2006	40%
Théodoloz	Noémie	Administration	01.06.2014	100%
Weyeneth	Sandro	Apprenti	01.08.2017	75%
Zbinden	Jürg	Kids Volleyball	01.10.2012	20%
Zindel	Silvan	Responsable entraîneur	01.01.2018	100%

### Entraîneur Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Aime	Emanuele	Scout M	dés 2017	Jours d'activités
Andrey	Pascal	Entraîneur	dés 2016	Jours d'activités
Balsamo	Dario	Entraîneur	dés 2015	Jours d'activités
Beck	Sebastian	Entraîneur	01.03.2006	100%
Beeler	Marco	Entraîneur	dés 2015	Jours d'activités
Bitter	Konstantin	Entraîneur	dés 2006	Jours d'activités
Dieckmann	Christoph	Entraîneur	01.11.2012	65%
Egger	Markus	Entraîneur	01.05.2014	100%
Fölmli	Marco	Entraîneur	dés 2014	50%
Gabathuler	Philipp	Entraîneur	01.01.2018	100%
Gloor	Harald	Scout F	dés 2017	Jours d'activités
Karl	Florian	Entraîneur	01.01.2014	100%
Kupferschmied	Elisabeth	Physiothérapeute F	dés 2018	Jours d'activités
Lerch	Matthias	Entraîneur	dés 2014	Jours d'activités
Lippuner	Timo	Entraîneur	dés 2014	50%
Motta	Mario	Entraîneur	dés 2017	Jours d'activités
Nowotny	Johannes	Entraîneur	dés 2011	20%
Pezzoli	Luigi	Entraîneur	dés 2017	Jours d'activités
Pauli	Mélanie	Entraîneur	dés 2011	Jours d'activités
Reinmann	Philipp	Entraîneur	dés 2016	Jours d'activités
Romeo	Tommaso	Physiothérapeute M	dés 2017	Jours d'activités
Schreier	Jürgen	Entraîneur	dés 2014	Jours d'activités
Strohm	Frieder	Scout F	dés 2015	50%
Suter	Michael	Entraîneur	dés 2013	100%
Zürcher	Bruno	Entraîneur	dés 2013	Jours d'activités

### Organe de révision

<b>Reprise du mandat 1.1.2003 – élu jusqu'au 31.12.2019</b>
T&R SA, Gümligen
Beat Nydegger, expert-comptable dipl.

### Commission de gestion

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat
Schmutz	Stefan	Président	– 31.12.2020
Racine	Marc-André	Membre	– 31.12.2020
Thommen	Stefan	Membre	– 31.12.2020

## 3.2 Rapport de la commission de gestion de Swiss Volley

à l'attention du Parlement 2019

Conformément au mandat qui nous est octroyé, la commission de gestion a examiné de manière critique le développement de l'activité de Swiss Volley en 2018. Nous avons exécuté notre mandat de manière indépendante, conformément aux dispositions statutaires et au règlement de la commission de gestion.

La commission de gestion s'est réunie à l'occasion de deux séances au bureau à Berne. Celles-ci ont toutes eu lieu en la présence de Monsieur Bernard Hominal qui représentait le Comité central. Le contrôle et l'appréciation des rapports financiers présentés ont été les thèmes centraux de ces séances. La commission de gestion a en outre reçu régulièrement des informations concernant l'activité de la Fédération.

Sur la base des contrôles effectués, nous établissons à l'attention du Parlement le rapport suivant:

- Les comptes annuels 2018 clôturent avec une perte de CHF 8311. Une perte de CHF 10 000 avait été budgétée. En raison de cette perte, le capital de la Fédération diminue à CHF 693 452 au 31 décembre 2018.
- Dans la mesure où des différences importantes par rapport au budget ont été enregistrées pour certains postes, elles ont été rapidement identifiées par le bureau et le Comité central sur la base des projections courantes. Les principaux écarts ont été exposés à la commission de gestion de manière transparente lors des séances et justifiés dans le détail.
- La clôture des comptes de l'exercice 2018 a été contrôlée par un organe de révision externe. Dans son rapport du 5 février 2019, T+R SA atteste que lors de son contrôle, elle n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux prescriptions applicables en matière d'établissement des comptes.
- Dans ses rapports annuels précédents, la commission de gestion avait mentionné une décision du Parlement du volleyball, prise plusieurs années auparavant, selon laquelle il fallait viser un capital de CHF 1 000 000. Mais au vu de la situation financière très solide de SwissVolley, il n'était à nos yeux pas nécessaire de renforcer davantage la base de capital. C'est pourquoi nous avons recommandé à plusieurs reprises de vérifier la pertinence de cette décision et de l'annuler le cas

échéant. Étant donné que la commission de gestion est toujours d'avis que le capital de la fédération n'a pas besoin d'être augmenté, nous avons décidé de ne plus mentionner la recommandation du Parlement du volleyball dans nos futurs rapports annuels.

- En consultant les procès-verbaux des séances du Comité central, la commission de gestion a pu obtenir des informations concernant les autres activités de la Fédération. Le bureau de Swiss Volley nous a continuellement informés et consultés concernant les activités à portée considérable. Des contrats importants conclus par la fédération ont par ailleurs été vérifiés ponctuellement.
- À la demande de la commission de gestion, le projet Volley IT est suivi par une équipe de surveillance de projets spécialisée. Dans son rapport du 15 novembre 2018, l'équipe chargée de la surveillance du projet a qualifié l'avancement de celui-ci d'acceptable d'un point de vue tant des finances que des délais.
- Tous les renseignements exigés par la commission de gestion concernant la marche ordinaire des affaires ou certaines affaires en particulier ont été fournis de manière compétente par le Comité central et la direction.
- Dans le cadre de notre activité, nous n'avons pas rencontré d'élément nécessitant des vérifications complètes au sens de l'art. 9, al. 3 du règlement de la commission de gestion.

Nous sommes donc d'avis que l'activité de la Fédération s'est développée de manière correcte dans le cadre des statuts, des règlements et des décisions des organes compétents. Nous recommandons au Parlement d'approuver les comptes annuels 2018.

Pour conclure, nous remercions le représentant du Comité central, Bernhard Hominal, ainsi que la direction de Swiss Volley, Werner Augsburg et Martin Deubelbeiss, pour le travail effectué avec soin et les explications compétentes fournies lors de nos séances.

Thoune, le 27 mars 2019

Pour la commission de gestion



Stefan Schmutz, président

## 4. Annexe des statistiques

### 4.1 Licences/Clubs dès 1969

Saison Saison	Lizenzen Licences	Vereine Clubs	Passivmitglieder- Membres passifs	Erhöhung Augmentation	Vereine Clubs
1969/70	1'803	81			
1970/71	2'717	129		50.69%	59.26%
1971/72	3'780	155		39.12%	20.16%
1972/73	5'374	228		42.17%	47.10%
1973/74	6'935	316		29.05%	38.60%
1974/75	9'313	372		34.29%	17.72%
1975/76	11'388	449		22.28%	20.70%
1976/77	13'102	510		15.05%	13.59%
1977/78	14'921	572		13.88%	12.16%
1978/79	16'800	628		12.59%	9.79%
1979/80	18'537	651		10.34%	3.66%
1980/81	20'369	671		9.88%	3.07%
1981/82	21'954	706		7.78%	5.22%
1982/83	23'217	728		5.75%	3.12%
1983/84	24'155	733		4.04%	0.69%
1984/85	25'793	750		6.78%	2.32%
1985/86	26'614	762		3.18%	1.60%
1986/87	27'678	781		4.00%	2.49%
1987/88	27'893	785		0.78%	0.51%
1988/89	28'640	784		2.68%	-0.13%
1989/90	35'438	778		23.74%	-0.77%
1990/91	36'871	752	13'784	42.94%	-3.34%
1991/92	37'967	774	13'390	1.39%	2.93%
1992/93	38'609	766	14'132	2.69%	-1.03%
1993/94	39'713	761	15'232	4.18%	-0.65%
1994/95	40'582	766	14'920	1.01%	0.66%
1995/96	39'925	770	15'610	0.06%	0.52%
1996/97	44'418	769	15'200	7.35%	-0.13%
1997/98	45'543	767	15'268	2.00%	-0.26%
1998/99	44'559	754	15'310	-1.55%	-1.69%
1999/00	39'738	687	15'400	-7.90%	-8.89%
2000/01	41'726	661	15'500	3.79%	-3.78%
2001/02	30'855	652	15'300	-19.35%	-1.36%
2002/03	29'203	645	15'000	-4.23%	-1.07%
2003/04	30'025	656	15'000	1.86%	1.71%
2004/05	31'623	660	15'000	3.55%	0.61%
2005/06	34'485	611	15'000	6.14%	-7.42%
2006/07	35'201	660	15'000	1.45%	8.02%
2007/08	35'422	569	15'000	0.44%	-13.79%
2008/09	34'906	568	15'000	-1.02%	-0.18%
2009/10	35'075	543	15'000	0.34%	-4.40%
2010/11	34'711	544	15'000	-0.73%	0.18%
2011/12	34'866	523	15'000	0.31%	-3.86%
2012/13	35'641	522	15'000	1.55%	-0.19%
2013/14	35'371	510	15'000	-0.53%	-2.30%
2014/15	35'199	503	15'000	-0.34%	-1.37%
2015/16	38'259	499	15'000	6.10%	-0.80%
2016/17	41'959	485	15'000	6.95%	-2.81%
2017/18	44'056	480	15'000	3.68%	-1.03%
2018/19	44'869	471	15'000	1.38%	-1.88%



## 4.2 Développement du nombre des licences

SV Région/Région	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Gentf/Genève	1'796	1'686	782	680	699	700	851	1'004	962	1'003	1'031	1'025	969	1'049	1'015	986	1'068	1'146	1'292	1'272
Waadt/Vaud	2'561	2'787	2'241	2'037	2'049	2'058	2'231	2'188	2'138	2'233	2'294	2'212	2'245	2'130	2'114	2'013	2'022	2'056	2'122	2'058
Wallis/Valais	1'334	1'435	1'045	1'007	1'092	1'146	1'147	1'384	1'510	1'490	1'501	1'515	1'462	1'425	1'417	1'330	1'255	1'147	1'153	1'126
Neuenburg/Neuchâtel	1'459	1'567	825	774	766	791	819	872	928	912	910	884	863	964	932	926	858	867	866	846
Jura-Seeland	1'246	1'366	1'069	894	852	842	812	823	1'194	1'284	1'267	1'116	1'100	1'146	1'136	1'182	1'175	1'317	1'298	1'271
Freiburg/Fribourg	2'330	2'476	1'902	1'897	1'862	1'951	2'130	2'173	2'177	1'625	2'114	2'120	2'045	1'973	1'866	1'818	1'819	1'847	1'823	1'802
Bern Solothurn / Berne Soleure	6'936	6'848	5'631	5'521	5'657	5'411	5'321	5'441	5'510	5'368	5'112	5'047	4'934	4'750	4'569	4'402	4'453	4'555	4'602	4'229
Basel/Bâle	3'256	3'398	2'612	2'544	2'612	2'517	2'745	2'644	2'591	2'722	2'642	2'449	2'381	2'260	2'220	2'221	2'176	2'307	2'386	2'319
Aargau/Argovie	4'515	5'038	3'479	3'163	3'227	3'103	3'529	3'482	3'293	3'255	3'183	3'180	3'107	3'212	3'356	3'322	3'384	3'341	3'341	3'485
Innerschweiz/Suisse centrale	4'883	5'199	3'854	3'549	3'684	3'667	4'075	4'087	4'125	4'106	4'157	4'150	4'043	4'056	3'979	3'757	3'769	3'787	3'884	3'866
Zürich	3'098	3'168	2'628	2'431	2'657	2'628	2'618	2'815	2'828	2'803	2'739	2'661	2'562	2'542	2'493	2'512	2'464	2'628	2'660	2'666
RVNO	3'278	3'636	2'628	2'544	2'498	2'422	2'767	2'721	2'886	2'830	2'908	2'913	2'682	2'683	2'741	2'752	2'679	2'705	2'814	2'711
GSGL	2'242	2'201	1'607	1'588	1'635	1'567	1'572	1'580	1'548	1'546	1'509	1'519	1'402	1'355	1'339	1'222	1'145	1'162	1'197	1'252
Tessin/Ticino	804	921	552	584	735	782	1'067	1'232	1'253	1'190	1'179	1'080	1'056	1'007	924	953	812	834	847	757
Beachlicenzen/ licences beach						2'038	2'801	2'755	2'479	2'539	2'529	2'494	2'185	2'107	2'226	2'234	2'290	2'357	2'518	2'644
Beachvolley Easy League											346	678	476	347	320	320	258	209	147	118
Open Beachvolley League																	623	649	603	0
Indoor Easy League																		3'977	3'981	4'232
Indoor Schreiberlicenzen / licences de marqueurs													1'152	2'506	2'697	3'249	3'297	3'977	3'981	4'232
<b>Total</b>	<b>39'738</b>	<b>41'726</b>	<b>30'855</b>	<b>29'203</b>	<b>30'025</b>	<b>31'623</b>	<b>34'485</b>	<b>35'201</b>	<b>35'422</b>	<b>34'906</b>	<b>35'075</b>	<b>34'711</b>	<b>34'866</b>	<b>35'641</b>	<b>35'371</b>	<b>35'199</b>	<b>38'259</b>	<b>41'959</b>	<b>44'056</b>	<b>44'869</b>

### 4.3 Sortes de licences par région/Distribution des votes

SV Region	Stimmen/ Voix	Beach	DN	DR	J	U15	U13	KV	NL	RL	PL	Schiri	Trainer T	Trainer TA	Trainer TB	Trainer TC	Trainer TLEN	Total
SV Région			DN	DR	J	M15	M13	KV	LN	LR	LP	Arbitre	Entrain.	Entrain.	Entrain.	Entrain.	Entrain.	Total
Tessin / Ticino	1		14	21	153	107	18	0	65	308	0	30	19	7	7	8	0	757
Neuenburg / Neuchâtel	1		8	13	175	74	81	63	94	256	1	53	10	8	4	6	0	846
Wallis / Valais	1		6	25	249	101	147	34	59	404	0	64	19	6	4	8	0	1'126
GSGL	1		18	28	156	61	56	81	88	637	4	82	13	15	8	5	0	1'252
Genf / Genève	1		21	59	313	123	185	96	83	275	0	64	36	6	6	5	0	1'272
Jura-Seeland	2		5	30	179	51	89	131	54	629	0	62	30	6	2	3	0	1'271
Freiburg / Fribourg	2		2	11	393	68	89	55	52	994	4	90	32	4	3	5	0	1'802
Waadt / Vaud	2		2	11	536	34	33	7	110	1'097	0	174	32	9	6	7	0	2'058
Basel / Bâle	2		7	19	278	228	186	156	101	1'161	3	131	23	9	4	11	2	2'319
Zürich	3		6	15	528	113	129	92	128	1'479	0	123	28	5	6	14	0	2'666
RVNO	3		11	42	655	48	184	24	186	1'353	6	127	31	15	13	15	1	2'711
Bern Solothurn / Berne Soleure	5		13	25	815	160	211	57	267	2'344	3	202	96	6	9	21	0	4'229
Aargau / Argovie	3		7	26	795	253	216	136	142	1'666	3	141	61	9	7	23	0	3'485
Innerschweiz / Suisse centrale	3		12	35	904	517	296	218	127	1'533	2	142	43	10	7	18	2	3'866
Beachlicenzen / licences beach		2'644																2'644
Beachvolley Easy League		118																118
Indoor Easy League																		4'232
Indoor Schreiberlicenzen / licences de marqueurs																		8'215
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>2'762</b>	<b>132</b>	<b>360</b>	<b>6'129</b>	<b>1'938</b>	<b>1'920</b>	<b>1'150</b>	<b>1'556</b>	<b>14'136</b>	<b>26</b>	<b>1'485</b>	<b>473</b>	<b>115</b>	<b>86</b>	<b>149</b>	<b>5</b>	<b>44'869</b>

Neue Stimmverteilung ab 01.01.2018 aufgrund der Lizenzzahlen Saison 16/17

Nouvelle répartition des voix dès le 01 janvier 2018 sur la base du nombre de licences de la saison 16/17

#### 4.4 Lizenzen par région et sexe/Sortes de lizenzen

Lizenzart Sortes de lizenzen	Frauen Femmes	Männer Hommes	Total Total
Doppellizenz/licenzen double DN	86	46	132
Doppellizenz/licenzen double DR	216	144	360
Junioren/juniors J	5'393	736	6'129
U15 / M15	1'564	374	1'938
U13 / M13	1'537	383	1'920
KidsVolley	809	341	1'150
Nationalliga NL/ligue nationale LN	779	777	1'556
Regionalliga RL/ligue régionale LR	9'868	4'268	14'136
Pendler PL / licenzen pendulaires	11	15	26
Schreiberlizenz SL/ licenzen de marqueurs	6'279	1'936	8'215
Schiedsrichter SR/arbitres	814	671	1'485
Trainer T / entraîneur T	222	251	473
Trainer TA / entraîneurs TA	10	105	115
Trainer TB / entraîneurs TB	27	59	86
Trainer TC / entraîneurs TC	50	99	149
Trainer TLEN / entraîneurs TLEN	1	4	5
Beachlizenzen / licenzen beach	1'492	1'152	2'644
Beach Volley Easy League			118
Indoor Easy League			4'232
<b>Total</b>	<b>29'158</b>	<b>11'361</b>	<b>44'869</b>

SV Region SV Région	Frauen Femmes	Männer Hommes	Lizenzen Licences
Genf/Genève	848	424	1'272
Waadt/Vaud	1265	793	2'058
Wallis/Valais	921	205	1'126
Neuenburg/Neuchâtel	605	241	846
Jura-Seeland	911	360	1'271
Freiburg/Fribourg	1392	410	1'802
Bern-Solothurn/Berne-Soleure	3154	1075	4'229
Basel/Bâle	1673	646	2'319
Aargau/Argovie	2591	894	3'485
Innerschweiz/Suisse centrale	2992	874	3'866
Zürich	1795	871	2'666
RVNO	1801	910	2'711
GSG	807	445	1'252
Tessin/Ticino	632	125	757
Beachlizenzen/licenzen beach	1'492	1'152	2'644
Beach Volley Easy League			118
Indoor Easy League			4'232
Indoor Schreiberlizenzen / licenzen de marqueurs	6'279	1'936	8'215
<b>Total</b>	<b>29'158</b>	<b>11'361</b>	<b>44'869</b>

## 4.5 Répartition des classes d'âge

	Alter âge	Absolut		Total	%		Total
		Frauen femmes	Männer hommes		Frauen femmes	Männer hommes	
<b>U10</b>	5 - 9	577	284	<b>861</b>	2.7%	3.4%	<b>2.9%</b>
<b>U11</b>	10	543	205	<b>748</b>	2.5%	2.5%	<b>2.5%</b>
<b>U13</b>	11 - 12	1'739	388	<b>2'127</b>	8.1%	4.7%	<b>7.2%</b>
<b>U15</b>	13 - 14	2'424	432	<b>2'856</b>	11.3%	5.2%	<b>9.6%</b>
<b>U17</b>	15 - 16	2'763	444	<b>3'207</b>	12.9%	5.4%	<b>10.8%</b>
<b>U19</b>	17 - 18	2'330	413	<b>2'743</b>	10.9%	5.0%	<b>9.2%</b>
<b>U23</b>	19 - 22	3'434	995	<b>4'429</b>	16.1%	12.0%	<b>14.9%</b>
	23 - 29	3'817	1'447	<b>5'264</b>	17.8%	17.5%	<b>17.7%</b>
	30 - 39	2'269	1'743	<b>4'012</b>	10.6%	21.1%	<b>13.5%</b>
	40 - 49	1'005	1'111	<b>2'116</b>	4.7%	13.4%	<b>7.1%</b>
	50 - 59	431	636	<b>1'067</b>	2.0%	7.7%	<b>3.6%</b>
	> 60	55	175	<b>230</b>	0.3%	2.1%	<b>0.8%</b>
<b>Total</b>		<b>21'387</b>	<b>8'273</b>	<b>29'660</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>
<b>Anteil / Part</b>		<b>72.1%</b>	<b>27.9%</b>	<b>100.0%</b>			

ohne Schreiberlizenzen, Beachvolley, Open und Easy Leagues  
sans licences de marqueurs, beachvolley, Open et Easy Leagues

## Nous remercions nos sponsors



*die* **Mobilier**

BLS • Schulthess Klinik | Concordia • DAKINE • k-sales • Mikasa • NIKE • Swatch

---

Swiss Volley, Schwarzenburgstrasse 47, Postfach 318, CH-3000 Bern 14  
T +41 31 303 37 50 F +41 31 303 37 77 E [info@volleyball.ch](mailto:info@volleyball.ch) W [volleyball.ch](http://volleyball.ch)